

UN PÈLERINAGÉ

AU PAYS

D'ÉVANGÉLINE

34569

UN PÈLERINAGE
AU PAYS
D'ÉVANGÉLINE

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

DOCTEUR-ÈS-LETTRES, PROFESSEUR TITULAIRE A L'UNIVERSITÉ-LAVAL
DE QUÉBEC, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, MEMBRE
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BOSTON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE
GÉOGRAPHIE DE PARIS, ETC., ETC.

BRASSERIE
SAINTE-ANNE

QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L. J. DEMERS & FRÈRE

30, RUE LA FABRIQUE

1887

Enregistré conformément à l'acte du parlement du
Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept,
par L. J. DEMERS & FRÈRE, au bureau du ministre
de l'agriculture, à Ottawa.

B. Q. Q. R.
NO. 42

FC
2041
C374
1887
B

REPRODUCTION
INTERDITE

A M. A. DUCLOS-DECELLES,

Bibliothèque du Parlement, à Ottawa.

MON CHER AMI, — “ J'apprends, m'écrivez-vous, que vous êtes de retour d'un voyage dans les provinces maritimes, et que vous étiez à Grand-Pré juste au jour anniversaire de l'expulsion des pauvres Acadiens. Que n'étais-je auprès de vous pour partager les émotions que vous avez dû ressentir en visitant le site du village, du cimetière et de l'église, d'où les infortunés Acadiens furent forcés, l'épée dans les reins, de prendre le chemin de l'exil ! Faites-moi donc du moins part de quelques-unes de vos impressions, de ce que vous avez vu, observé, de ce qui vous a le mieux redit le passé de l'Acadie. Que reste-t-il des ruines de l'ancien Port-Royal, des forts Beauséjour, Beaubassin, etc ? Tout ce que vous m'apprendrez aura pour moi de l'intérêt. ”

Mon cher ami, vous m'écrivez comme si je

revenais de l'Acadie les mains pleines de dépouilles archéologiques. Détrompez-vous, je n'ai fait qu'une excursion de touriste, et n'ai guère rapporté que des impressions et des notes de voyage. Mais, puisque vous le désirez, les voici : je les transcris de mon carnet, et vous les envoie telles que je les ai prises au vol de la pensée, un peu comme ces gibiers que je voyais abattre par les chasseurs dans les joncs de la rivière Gaspareaux.

La seule étude qui mérite votre attention dans ce *journal* de voyage, est le récit de la dispersion des Acadiens, d'après des documents dont les uns sont nouveaux, les autres, peu connus.

Québec, ce 15 décembre 1885.

UN PÈLERINAGE

AU PAYS

D'ÉVANGÉLINE

CHAPITRE PREMIER

—

De Québec à Campbellton.—Les Miemacs de Ristigouche.—
Souvenirs d'enfance.—Combat naval de 1760.—Le collège
de Memramcook.

I

Départ de Québec à huit heures du matin, le 1er octobre.—Je ne sais plus quel auteur a dit : “ Je ne connais pas de plaisir plus triste que celui des voyages.” Rien de plus vrai, si le voyageur n'a pas un but arrêté. Il a beau changer de scène, chevaucher, comme on disait au temps de Boileau, “ *l'ennui* monte en croupe et galope avec lui.” Aussi ai-je bien eu le soin de donner un sens à l'excursion que j'entreprends. J'irai voir Grand-Pré, le pays d'Évangéline, et les colonies acadiennes qui fleuris-

sent aujourd'hui heureuses et grandissantes comme avant la dispersion, non loin du bassin des Mines, sur les bords du Peticoudiac et du Memramcook. J'irai prier sur la tombe de l'abbé Sigogne, à la baie Sainte-Marie, et je reviendrai par le golfe Saint-Laurent en faisant escale dans les principaux ports acadiens des Iles et de la Baie des Chaleurs.

Le train express de l'*Intercolonial* longe à toute vitesse les falaises de Lévis, et découvre les divers points de vue du port de Québec : l'île d'Orléans, avec ses coquettes maisons échelonnées sur ses hauteurs, ombrées çà et là de massifs d'arbres, la nappe de neige du sault Montmorency, les prairies de Beauport, et au-dessus de tout le paysage, le cap crénelé de la vieille fort resse, avec sa ceinture de maisons, et sa forêt de mâts à ses pieds. Tout familiers que sont les Québécois avec leur paysage, ils ne s'en lassent jamais ; ils permettent volontiers aux touristes de l'admirer en passant, mais ils se réservent de l'admirer toujours.

Arrivé à Campbellton à 7 heures du soir.—Campbellton, village anglais, à 305 milles de Québec, et situé au fond de la Baie des Chaleurs, sur la rivière Ristigouche, qui sert ici de frontière entre la province de Québec et celle du Nouveau-Brunswick. De l'autre côté de la rivière, s'élève le village sau-

vage de Sainte-Anne de Ristigouche, sur un étroit plateau resserré entre l'eau et les montagnes.

Je m'arrête ici quelques jours, afin de voir de près ces bonnes familles micmaques, dont le souvenir se mêle à mes premières impressions d'enfance. Il me semble encore voir passer leurs longues files de canots d'écorce au bord de la grève. Leurs petites flottilles de quinze ou vingt pirogues ne doubleraient pas la pointe de la Rivière-Ouelle sans s'y arrêter, car, comme je l'ai déjà dit ailleurs, les sauvages ont toujours affectionné ce promontoire couvert de bois, où ils avaient abondance de chasse et de pêche. Ils traînaient leurs embarcations sur le sable du rivage, et y dressaient leurs cabanes pour quelques jours. La fumée de leurs feux, que nous apercevions au-dessus des arbres, nous avertissait de leur présence. Ils ne tardaient pas à descendre au manoir, attirés surtout par les présents que leur faisait ma mère, qui avait pour eux des prévenances de toutes sortes, car elle a toujours eu, pour ces pauvres sauvages, une affection qu'elle ne négligeait en aucune occasion de nous communiquer.

J'ai encore présentes à l'esprit quelques-unes de ces figures caractéristiques et étranges pour nous, avec leurs traits osseux et basanés, leurs yeux

perçants et leurs longs cheveux noirs et plats. Leur accoutrement n'était pas moins étrange que leur personne. Ils étaient le plus souvent tête nue ; la *couverte* de laine dont ils s'enveloppaient, leur descendait jusque au-dessous des genoux, et leurs pieds étaient chaussés de mocassins. Les femmes portaient sur leurs épaules des charges d'ustensiles en écorce et de paniers de toutes grandeurs et de toutes nuances. En retour des présents qu'elles recevaient, elles donnaient aux enfants quelques-uns de ces petits paniers, qui nous servaient de jouets entre nos heures d'école.

Un matin, on voyait la flottille, dont chaque canot était chargé de cinq ou six sauvages, prendre le large et pagayer vers la pointe des Aulnaies, pour de là remonter jusqu'à Québec, où ils recevaient leur *prêt* du gouvernement, qui consistait en fusils, munitions, *couvertes*, etc., etc. Mais un autre motif les engageait à entreprendre ce long et pénible voyage : ils venaient satisfaire leur dévotion envers la "bonne sainte Anne du Nord," pour laquelle, de temps immémorial, ils ont eu un culte touchant, et qui a souvent été récompensé par d'éclatants miracles. La plupart faisaient coïncider leur pèlerinage avec la date des distributions annuelles ; mais en d'autres temps, même aux époques rigou-

reuses de l'année, on voyait passer des familles entières, des malades se traîner péniblement, mendier l'hospitalité le long de la route, dans l'unique dessein d'aller implorer la sainte patronne dans son sanctuaire privilégié.

II

Un soir—c'était la veille de Noël—pendant que ma mère était occupée au salon à faire une lecture aux aînés de ses enfants, afin de les préparer à la fête du lendemain, une de nos domestiques vint lui annoncer que deux *sauvages* venaient d'entrer, et demandaient à lui parler. Attirés par la curiosité, nous accourûmes à sa suite.

Les deux *sauvages*, la mère et la fille, étaient assises auprès du poêle, dans la cuisine. La jeune fille, maigre, pâle comme une morte, avait l'air presque mourante. Une toux creuse, qui lui déchirait la poitrine, indiquait clairement qu'elle était à une période avancée de la consomption. Les deux pèlerines venaient demander l'hospitalité, afin d'être proches de l'église et d'assister à la messe de minuit, où elles voulaient communier. Ma mère leur fit immédiatement préparer à souper, et les invita à s'approcher ; mais ni l'une ni l'autre ne

consentirent à prendre une seule bouchée, disant qu'elles ne voulaient pas se priver de faire la communion. Ma mère eut beau leur expliquer que, la communion n'ayant lieu qu'après minuit, il était permis de prendre quelque chose auparavant, que le prêtre qui célébrait la messe faisait de même ; elles s'y refusèrent obstinément. Aveugle mais touchante foi de ces bonnes gens, qui fait bien voir la fermeté de leur croyance, et le grand respect qu'elles avaient pour l'eucharistie.

Ces pèlerinages ont cessé peu à peu depuis l'érection de l'église actuelle de Ristigouche, qui a été dédiée à sainte Anne. Cette église, dont l'intérieur a été achevé, il y a une vingtaine d'années, est sans prétentions architecturales, mais propre et convenable. Il n'en est pas de même du presbytère, qui a été mal construit et qui est devenu inhabitable, surtout en hiver. Comme il n'y a dans le voisinage, aucune maison où le prêtre puisse se retirer, et qu'il n'y a aucunes ressources pour bâtir un nouveau presbytère, les pauvres sauvages sont exposés à être privés un jour ou l'autre de leur curé, et à n'être desservis que par voie de mission. Cet éloignement leur serait fatal, car aucune population n'a plus besoin de l'œil vigilant du pasteur. Espérons que la bonne sainte Anne, pour laquelle

ils ont toujours la même dévotion, viendra à point à leur secours, comme elle a fait tant de fois dans le passé.

Les maisonnettes du village, lesquelles sont bâties et meublées à peu près comme celles de nos cultivateurs pauvres, sont échelonnées tout le long de la *réserve*, qui n'a guère que trois milles d'étendue. Quelques-unes sont assez spacieuses et ont un certain air de propreté et de confort.

Le costume de ces Micmacs n'a guère d'original que l'espèce de turban que portent les femmes, qui consiste en un grand foulard rouge qu'elles enroulent autour de leur tête. A peine y en a-t-il quelques-uns parmi cette tribu qui aient le vrai type sauvage. Leurs traits et les noms de famille de plusieurs d'entre eux rappellent le sang européen dont ils sont plus ou moins mêlés. Comme partout ailleurs, ils sont plus aptes à s'approprier les vices que les vertus des blancs. Insoucians et sans prévoyance comme au temps jadis, ils ne s'adonnent guère à la culture, n'ensemencent que quelques petits champs de pommes de terre et de grains. La pêche et la chasse sont encore leurs occupations favorites, et ils n'ont rien perdu de leur habileté à construire et à guider leurs admirables canots d'écorce, vrais chefs-d'œuvre de légèreté, d'élégance

et de solidité. Les bêtes à fourrures deviennent de plus en plus rares dans cette région ; mais les caribous, m'assurent quelques chasseurs, sont encore assez communs dans la presqu'île gaspésienne. Les meilleurs hommes parmi cette tribu micmaque, trouvent une source de profits en servant de guides aux sportsmen anglais, américains, etc., qui viennent en été dans ces parages pour la pêche à la mouche, soit du saumon, soit de la truite. Ils sont doux et tranquilles, parlent peu et ont gardé quelque chose de cette timidité et de cette réserve naturelles à leur race. Les désordres que cause parmi eux l'ivrognerie ont été réprimés, depuis que leur missionnaire a fait nommer, par le gouvernement fédéral, un officier de police qui veille sérieusement à l'observation de la loi. Quiconque leur livre de la boisson est passible d'une très forte amende ou de la prison. Aucun blanc ne peut demeurer sur la *réserve* après le coucher ou avant le lever du soleil.

III

Di manche, 4 oct obre.—À la grand'messe, un chœur de sauvages et de *sauvagesses* chantent dans leur langue les principales parties de l'office divin.

Leur voix, justement vantée, est d'une beauté rare, avec un timbre mélancolique qui pénètre et impressionne.

Les éloges qu'en ont faits les anciens voyageurs n'ont rien d'exagéré : “ Je les ai plus d'une fois, racontait Dièreville en 1700, entendus chanter dans l'église de Port-Royal à la grand'messe et à vêpres ; les voix des femmes particulièrement étaient si douces et si touchantes que je croyais entendre les anges chanter les louanges de Dieu. Les voix des hommes se mêlaient de temps en temps si justement avec celles des femmes, que cela faisait un effet admirable, et j'en étais charmé. ”¹

Invité à faire le sermon, j'admire l'éloquence et les gestes expressifs de l'interprète Polycarpe, qui, debout à la balustrade, me dévore des yeux pendant que je parle ; puis, après avoir écouté un passage de mon sermon, le traduit avec la plus étonnante fidélité, au dire de plusieurs des assistants qui comprennent les deux langues, et que j'ai pris la peine d'interroger ensuite. Polycarpe est depuis quelques années le chef de la tribu ; c'est un grand gaillard dans toute la force de l'âge, beau

1. *Voyage de Dièreville en Acadie* ; édition imprimée à Québec, 1885, p. 101.

type de sang mêlé, d'un visage et d'un caractère avenants, influent parmi les blancs comme dans sa tribu.

La population micmaque de Ristigouche dont le chiffre reste à peu près stationnaire, ne dépasse pas 500 âmes. Comme tous les autres groupes de race indigène, elle est destinée fatalement à disparaître ou à se noyer dans le flot populaire qui l'entourne. A la fin du siècle prochain, il n'en restera probablement pas d'autre trace que les manuscrits en langue sauvage de l'abbé Maillard, surnommé l'apôtre des Micmacs, dont j'ai feuilleté les pages jaunies et rongées par le temps, dans la bibliothèque de la mission. Ces manuscrits qu'on ne peut ouvrir sans éprouver un sentiment de respect et d'admiration, à la vue des patients travaux et du zèle apostolique qu'ils indiquent, ces glossaires dont les feuilles usées se détachent, sont bien les monuments qui conviennent le mieux pour rappeler les souvenirs de ces tribus éphémères, que le souffle de la civilisation emporte comme les feuilles de leurs forêts.

IV

Lundi.—Matinée d'automne claire et fraîche. La température en septembre et octobre est plus douce dans la Baie des Chaleurs, que dans la vallée du Saint-Laurent.

La rivière Ristigouche coule entre des montagnes fortement accentuées et couvertes de forêts primitives. On n'aperçoit de champs, cultivés que sur les plateaux qui bordent les rivages.

Les montagnes s'ouvrent en bleuisant au loin, de cap en cap, baignant leurs pieds dans les eaux de la baie des Chaleurs.

Sur l'avant-scène, au milieu de la rivière, se détache du ciel bleu la vigoureuse silhouette d'un navire norvégien, chargé de bois de construction, qui appareille pour Belfast. Trois autres navires sont amarrés le long des quais. Il y a cent vingt-cinq ans, au mois de juillet 1760, le même nombre de vaisseaux étaient ancrés dans cette même rade ; mais c'était la guerre et non le commerce qui les avait poussés jusqu'ici. " Québec, raconte l'abbé Ferland dans son *Voyage dans la Gaspésie*, avait été pris l'automne précédent. Pressée par le marquis de Vaudreuil, la cour de Versailles envoyait de faibles et tardifs secours au chevalier de Lévis, qui

était décidé à tenter une attaque contre Québec. La flottille française s'était amusée en route à poursuivre quelques navires ennemis ; aussi fut-elle devancée par les vaisseaux anglais, qui lui barrèrent le passage à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Elle se jeta alors dans la baie des Chaleurs, et remonta la rivière Ristigouche, où le commandant, M. de Danjac, trouva quinze cents personnes réfugiées sur ses bords, et vivant dans un état déplorable de misère. Le capitaine Byron, probablement le célèbre navigateur, grand-père du poète de ce nom, s'avança avec les vaisseaux le *Fame*, le *Dorsetshire*, l'*Achilles*, le *Scarborough* et le *Repulse*, pour attaquer la flotte française, qu'il rencontra le 8 juillet à peu près dans cette partie du Ristigouche. Elle était composée du *Machault*, de trente-deux canons,—de l'*Espérance*, de trente,—du *Bienfaisant*, de vingt-deux,—du *Marquis de Marloze*, de dix-huit. Les Français s'étaient préparés à recevoir chaudement l'ennemi ; leurs vaisseaux étaient protégés par la pointe à la Batterie, où plusieurs canons avaient été mis en position. Plus bas, à la pointe à la Garde, d'où la vue s'étend jusqu'à l'embouchure du Ristigouche, était un piquet de soldats, qui avaient ordre de veiller sur le cours de la rivière et d'avertir de l'approche de la flotte anglaise.

“ Favorisés par un bon vent, les vaisseaux de Byron remontèrent sans obstacle jusqu'à la pointe à la Batterie, où une vive canonnade s'engagea. Deux batiments français furent mis hors de combat, et les canons de la batterie réduits au silence. Le *Bienfaisant* et le *Marquis de Marloze* durent alors se retirer vers le village sauvage, tandis que les Anglais s'avançaient jusqu'à la pointe à Martin, sur la rive opposée, où ils souffrirent beaucoup du feu de quelques canons placés à fleur d'eau. Cependant leur artillerie supérieure criblait les vaisseaux français. Un de ceux-ci fut poussé au rivage, près de la chapelle de Ristigouche, tandis que le commandant de l'autre mettait le feu aux poudres, afin de l'empêcher de tomber aux mains des Anglais.

“ Resté maître du champ de bataille par la destruction de la flotte ennemie, Byron fit détruire un amas de cabanes décoré du nom de Nouvelle-Rochelle, et situé sur la pointe à Bourdo, à trois milles au-dessus du village de Ristigouche. Pendant ce temps, les Français et les Micmacs se réfugiaient dans les bois, où ils attendaient en sûreté le départ de la flotte anglaise.

“ L'imagination se reporte vivement vers ces scènes animées et terribles, quand on se trouve sur le théâtre même de la lutte. Les vaisseaux des deux

nations rivales se croisant, se fuyant, se rapprochant ; leurs longs pavillons qui flottent dans les airs et portent un défi à l'ennemi ; au milieu des broussailles du rivage, ces troupes sauvages grotesquement coiffées et habillées ; ces caps arides surmontés du drapeau blanc et défendus par des pièces d'artillerie, dont la gueule s'allonge hors des meurtrières pour vomir le feu et la mort ; ces nuages de fumée roulant sur les eaux et dérobant aux combattants la vue du ciel ; les craquements des mâts qui se brisent, les sifflements aigus du commandement, le bruit de la mousqueterie et du canon, les cris de la victoire, de la douleur et de la rage : voilà les parties du drame qui se jouait, il y a soixante-quinze ans, sur le théâtre resserré au milieu duquel nous nous trouvons. C'était un des épisodes de la rivalité entre la France et l'Angleterre."

V

Mardi, 5 octobre.—De Campbellton à Memramcook, deux cent cinq milles. Une nuit en *sleeping car*. Avec tout leur esprit inventif, les Américains trouveront difficilement un moyen de locomotion plus commode et plus confortable que ces charsdortoirs ; ce qui n'empêche pas qu'on en sorte

toujours plus ou moins ahuri, poudreux, harassé. Il en est des nuits qu'on y passe comme des champignons, la meilleure ne vaut rien.

De la gare de Memramcook, on aperçoit à droite, sur une hauteur, à deux milles de distance, le beau portail gothique de l'église paroissiale, le collège de Saint-Joseph et le joli couvent des religieuses de la Charité. On a quitté le pays des montagnes. Un sol ondulé et fertile, qui me rappelle les plaines de la Vendée ou de la Touraine, s'étend de tous côtés à perte de vue. Je me sens le cœur réjoui en songeant que cette belle contrée, arrosée par les rivières Memramcook et Peticoudiac, est encore toute française. Les Acadiens, qui en avaient été expulsés en 1755, en ont de nouveau pris possession, et ils y ont si bien prospéré qu'ils forment aujourd'hui le groupe le plus important de leur race au Canada. La paroisse de Memramcook à elle seule ne compte pas moins de six mille âmes. Les terrains que leurs ancêtres avaient conquis sur la mer, par les travaux d'endiguement qu'ils avaient faits le long des deux rivières, et qui avaient été submergés après la dispersion, ont été remis en culture dès leur retour. Ces terrains ont été tellement agrandis d'année en année, qu'aujourd'hui

leur longueur totale n'a pas moins de trente mille s sur une largeur considérable.

Le brave Acadien qui m'a fourni son rustique équipage pour me conduire au collège, me fait remarquer les *aboiteaux*¹ qui suivent les contours du Memramcook, et qui ressemblent de loin à un immense serpent couché dans l'herbe.

Pendant que je passe devant le portail de l'église, j'admire ses élégantes proportions et la flèche hardie qui le surmonte. J'observe, sans pouvoir me l'expliquer, la ressemblance de cette pierre de taille avec celle qui a servi à la construction des rues fashionables de New-York.

Le collège est un vaste et superbe corps de logis en pierre de taille comme celle de l'église, à quatre étages et à toit mansard, flanqué à droite d'un pavillon qui n'attend que celui de gauche, pour donner à l'édifice toute son ampleur et sa beauté. Il est tenu par des religieux de Sainte-Croix, la plupart canadiens. A la distance où ils sont de la province de Québec, ils n'ont pas souvent occasion de voir des compatriotes, surtout des membres du clergé. Aussi ma visite paraît-elle leur faire un sensible plaisir.

1. Dignes.

—Soyez le bienvenu, me dit en me serrant vivement la main, le supérieur, l'excellent P. Lefebvre. Vous vous êtes bien fait entendre, car un de nos pères nous a annoncé votre venue pour l'ouverture des classes, mais vous ne pouvez arriver mieux à point. Nous faisons demain l'inauguration de notre nouvelle chapelle, qui fait partie de l'aile que nous venons d'achever, et pour laquelle un de nos anciens élèves, un Acadien, l'abbé Cormier, nous a fait don de trois mille dollars. C'est lui-même qui vient la bénir et chanter la messe ; et c'est vous qui nous donnerez le sermon.

J'ai beau me récrier, alléguer les meilleures raisons du monde, le P. Lefebvre est inflexible ; il n'y a qu'à se soumettre.

Le collège de Memramcook n'a guère plus de vingt ans d'existence (1864), et il marche déjà de pair avec les collèges classiques de la province de Québec. Plusieurs de ceux-ci lui sont même inférieurs sous le rapport de l'organisation matérielle. L'édifice actuel, qui ne date que d'une dizaine d'années, a été construit selon les meilleures conditions hygiéniques ; le système de chauffage à l'eau chaude, la ventilation, la distribution de l'eau dans tous les étages, au moyen d'un aqueduc qui n'a pas moins d'un mille de longueur, rien n'y

manque, hormis peut-être ce qui fait défaut dans toutes nos maisons d'éducation, je veux dire une salle de gymnase établie d'après un système raisonné, tel qu'il en existe quelques-uns aux Etats-Unis,—système admirable dont le but est de proportionner le développement physique au développement intellectuel, et qui réalise d'aussi près que possible l'axiome antique *mens sana in corpore sano*. Les études se divisent en cours commercial et cours classique, et sont suivies par deux cents élèves, dont le nombre va croissant chaque année. Ce résultat est dû principalement à l'enseignement *pratique* du français et de l'anglais, qui est facilité par le mélange à peu près égal d'élèves parlant l'une ou l'autre langue. Au surplus, la situation du collège de Saint-Joseph, sur les confins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au centre même des populations acadiennes, ne pouvait être mieux choisie. Ce concours de circonstances en explique le grand et rapide succès, mais ce succès est dû avant tout à un homme qui restera comme l'insigne bienfaiteur des Acadiens.

Remontez à l'origine de chacune de nos institutions catholiques, vous trouverez un prêtre. Ici encore c'est un prêtre qui apparaît au premier jour, et qui est l'âme de cette œuvre. C'est sous l'inspi-

ration du Père Lefebvre, c'est par son zèle, son énergie, sa persévérance, son habileté administrative, en un mot par toutes les qualités qui distinguent les fondateurs, qu'a été créé et organisé ce magnifique établissement. Le collège de Saint-Joseph est le seul de ce genre, dans les provinces maritimes, qui soit particulièrement dédié aux Acadiens.

On ne saurait exagérer l'importance d'un pareil établissement. Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Dans toute cette douloureuse période, ils n'ont eu, on peut dire, aucun moyen d'instruction. La plupart furent même longtemps sans avoir de missionnaires résidant au milieu d'eux. ¹

On conçoit l'état d'ignorance et de stagnation qui s'en est suivi. Mais de nos jours une ère nou-

¹ Le clergé du Canada se trouvait réduit en 1766 à cent trente-huit prêtres séculiers et réguliers ; et l'évêque de Québec, Mgr Briand, était obligé d'envoyer des missionnaires sur tout l'immense territoire qui s'étend depuis l'Acadie jusqu'aux Illinois.

Dans la lettre de mission donnée par ce prélat au P. de la Brosse, le 11 avril 1770, il est dit " qu'il aura à desservir tous les catholiques établis depuis Cacouna et au-dessous jusqu'à l'Acadie, l'Île Saint-Jean (Prince-Edouard) et l'Île Royale (Cap Breton) ; " c'est-à-dire une étendue de pays de plus de cinq cents milles.

velle a commencé pour les Acadiens, et elle coïncide précisément avec l'ouverture du collège de Memramcook, qui en a été la principale cause. Il en est sorti toute une pléiade d'hommes instruits, actifs, animés d'un patriotisme ardent et éclairé, qui ont fait leur réputation dans différentes carrières, et qui défendent la cause de leurs compatriotes sur tous les terrains de la vie publique et privée. On compte parmi eux des sénateurs, comme M. Poirier, écrivain aussi distingué que sage politique, des députés aux communes et aux législatures provinciales, comme MM. Landry, LeBlanc, Terriault, LeBillois, etc., des avocats, des médecins, des instituteurs et d'excellents prêtres, parmi lesquels il faut compter l'abbé Cormier, curé de Cocagne, l'insigne bienfaiteur du collège dont j'ai déjà mentionné le nom. Chaque année voit s'accroître cette phalange d'hommes remarquables, qui, avec le temps, fera reprendre au peuple acadien la place que ses malheurs lui avaient fait perdre.

CHAPITRE DEUXIÈME

Une Promenade à Peticoudiac. — Souvenir de l'expulsion. — Noël Brassard. — Le Fort Beauséjour. — Grand-Pré.

I

6 octobre.—Le soleil se lève radieux et promet une si belle journée, que le P. Lefebvre me propose une promenade dans la campagne. Nous irons visiter les bords de la rivière Peticoudiac jusqu'à son embouchure, et nous reviendrons en remontant le cours du Memramcook.—Après le déjeuner, la voiture nous attend au pied du grand escalier en pierre de taille, qui conduit à la porte principale du collège. Pendant que nous descendons l'avenue, le père me fait remarquer les cours spacieuses des élèves, les belles plantations qu'il a faites, et qui déjà donnent une ombre agréable durant les chaleurs de l'été. Le chemin de fer *Intercolonial* passe

au pied de la colline, et n'attend que l'érection d'une gare nouvelle pour déposer les voyageurs à quelques arpents d'ici.

Voilà devant nous le couvent des sœurs du Sacré-Cœur, et celui des sœurs de la Charité, dont les religieuses sont presque toutes acadiennes. Les sœurs du Sacré-Cœur s'occupent de différentes bonnes œuvres, et veillent en même temps à l'entretien et à la nourriture des élèves du collège. Les sœurs de la Charité tiennent un pensionnat qui est assez nombreux et prospère.

— Cette grande maison que vous voyez près de l'église, me dit le P. Lefebvre, c'est l'ancienne école fondée par mon prédécesseur, le vénérable curé Lafrance. Un de ses frères, qui l'avait fait venir de Québec, y a enseigné pendant quelques années. Les Acadiens n'ont pas eu de meilleur ami que le curé Lafrance. Dieu seul, qui l'a récompensé, connaît les sacrifices qu'il a faits pour l'instruction de la jeunesse. Il a le mérite d'avoir eu, le premier, l'idée d'un collège ici. Il lui a légué toutes ses épargnes et de grandes terres qui donnent actuellement un excellent revenu.

Au nom de ce digne prêtre, le P. Lefebvre aime à associer celui de Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, N. B., dont la sollicitude est au-dessus de

tout éloge. C'est Mgr Sweeney qui, en 1864, est allé à Montréal frapper à la porte des pères de Sainte-Croix pour les prier d'entreprendre l'œuvre de l'enseignement dans son diocèse. Aucune institution ne lui tient plus au cœur que le collège de Memramcook. Sa main est toujours ouverte pour venir en aide aux élèves pauvres qui montrent d'heureuses dispositions, surtout s'ils donnent des espérances pour l'Église.

— Ce cheval appartient-il à votre maison, demandai-je au P. Lefebvre, en lui désignant le bel alezan qu'il conduit avec une parfaite dextérité ?

— Ne savez-vous pas, reprend le père avec un sourire satisfait, que nous avons un haras qui nous donne les meilleures espérances ? Celui-ci en provient. Vous avez raison de le remarquer ; mais je vous en montrerai d'autres que vous admirerez bien davantage, si vous êtes un connaisseur. L'élevage est profitable dans ce pays-ci. Aujourd'hui même j'ai refusé, pour une paire de jeunes chevaux, un prix qui vous étonnerait et qu'on trouve bien rarement à Montréal ou à Québec.

Le P. Lefebvre s'en tend en agriculture aussi bien qu'en enseignement. Curé de la paroisse en même temps que supérieur du collège, il s'intéresse au progrès matériel autant que spirituel de

ses paroissiens. Il les réunit pendant les soirées d'hiver, et leur communique le fruit de ses études et de son expérience. Afin d'inspirer du goût pour l'agriculture à ses écoliers, il les fait assister à ses conférences. Il fait préparer d'avance une thèse par l'un d'eux, et il en prend occasion pour développer ses propres idées, dissiper les préjugés, suggérer des améliorations.

Ces leçons et les résultats qu'il obtient sur les terres du collège, dont il surveille lui-même la culture, ont déjà produit une révolution dans les esprits. Les Acadiens se sont mis à l'œuvre, et ils se piquent d'honneur pour rivaliser avec le P. Lefebvre. Est-il besoin d'ajouter qu'ils apprécient son dévouement, qu'ils l'aiment comme un père, qu'un mot de lui est une parole d'Évangile. Le P. Lefebvre est le souverain de toute cette contrée ; son influence est sans rivale parmi toutes les classes et toutes les nationalités ; le peu que je viens d'en dire prouve qu'il en est digne.

Modeste comme le vrai mérite, le P. Lefebvre rejette la plus large part de ses succès sur ses coopérateurs, qui de fait l'ont merveilleusement compris et secondé. C'est un éloge de plus pour celui qui a su ainsi faire concourir tous les éléments qui l'en touraient à l'établissement de son œuvre.

II

L'aspect général de ce pays fait songer aux environs de Montréal. A la franche allure des gens, à la politesse et à l'air de connaissance avec lesquels ils nous saluent au passage, on s'aperçoit bien qu'on est dans un pays français et catholique. On le devinerait sans cela à la seule apparence des maisons. Elles n'ont pas cette architecture de fantaisie, ces airs de prétention plus ou moins ridicules qu'on remarque dans les campagnes des Etats-Unis, et qui menacent de s'introduire au Canada. On voit que les propriétaires les ont bâties en vue de leur propre confort, et non pour attirer les yeux des passants, et qu'ils ont profité de leur expérience des lieux et du climat. Le site de ces habitations est bien choisi, et leurs ouvertures principales regardent le soleil levant, afin d'en recevoir abondance de lumière et de chaleur. Leur construction simple et régulière est faite de façon à présenter le moins de surface possible au vent et au froid. L'habitant acadien s'y montre tel qu'il est, vrai homme des champs dans le sens antique du mot, en ayant gardé les goûts modestes et les solides qualités.

Le pays que nous parcourons est un terrain

d'alluvion assez accidenté, et partout ouvert à la culture. Dans les champs, des groupes d'hommes et de femmes sont occupés activement à faire la dernière récolte, celle des pommes de terre, qui donne ici de magnifiques rendements, car les Acadiens n'ont pas de ri vaux pour ce genre de culture.

Grâce à l'allure alerte de notre monture, nous arrivons bientôt sur les hauteurs qui dominent le cours de la rivière Peticoudiac. Le paysage qu'on y a sous les yeux est gracieux et doux comme une idylle. Les deux rives s'élèvent graduellement en amphithéâtres, couronnés d'arbres verts et tachetés de blanc par les maisons propres des Acadiens, qui ont l'air heureuses avec leurs granges et leurs remises bien tenues et fermées d'un enclos de palissades blanchies à la chaux. A droite, la vue suit les méandres de la rivière, jusque dans les profondeurs des terres ; à gauche elle s'étend jusqu'à son embouchure qui s'ouvre en large entonnoir sur la baie de Fundy, dont les eaux bleuâtres se confondent là-bas avec le ciel.

Vous voyez distinctement d'ici, me dit le P. Lefebvre, cette seconde pointe qui s'avance dans la baie et qui ferme l'horizon de l'autre côté du Peticoudiac, c'est la pointe de Chipoudy ; c'est là

que vint s'établir, en 1699, le meunier Thibaudeau avec sa famille qu'il amenait de Port-Royal. C'est dans la baie de Chipoudy qu'il bâtit son moulin et établit sa colonie, qui, dès son vivant, était déjà si florissante. Vous vous rappelez le beau chapitre qu'en a écrit notre ami M. Rameau dans son histoire d'*Une colonie féodale*. C'est une de ses meilleures pages. Le portrait de ce colon entreprenant, de sa vaillante femme et de ses enfants, l'arrivée des familles qui vinrent les rejoindre, les progrès de l'établissement, la satisfaction du vieux Thibaudeau à la vue de ses travaux si bien récompensés, des riches moissons, des troupeaux augmentant d'année en année, la paix et le contentement qui régnaient dans cette solitude, si loin du monde qu'elle semblait à l'abri des moindres dangers, tout cela est tracé avec une vérité saisissante. C'est une délicieuse pastorale; on serait même tenté de croire, de prime abord, à un tableau de fantaisie fait à plaisir, tant il est frais et séduisant; mais les documents officiels, les recensements sont là pour attester la réalité des faits. Pendant le demi-siècle qui suivit la mort de Thibaudeau, la colonie de Chipoudy continua à prospérer. Mais hélas ! aucune trace n'en reste aujourd'hui. Tout a disparu depuis la tourmente de 1755. Des étrangers occu-

pent maintenant leurs foyers, cultivent leurs champs et jouissent des fruits de leurs travaux . Le nom même de Chipoudy, qui rappelait trop le souvenir des malheureux spoliés, a été changé pour un nom moderne.

L'expulsion des habitants de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook n'avait pas été effectuée par la ruse comme à Grand-Pré et à Pisiquid, mais par la force ouverte.

Un fort détachement de troupes anglo-américaines, sous le commandement du major Frye, avait fait une descente à Chipoudy et avait brûlé toutes les maisons sur le bord de l'anse, ne laissant intactes que celles qui se trouvaient à l'entrée du bois où les habitants purent les protéger en faisant feu sur les assaillants.

De là, Frye avait jeté une partie de ses hommes sur la rive gauche du Peticoudiac, pour faire mettre le feu à l'église et au village ; mais les habitants avaient eu le temps de se reconnaître et de se réunir avec un parti de sauvages sous les ordres de M. de Boishébert. Ils les surprirent, les cernèrent et en firent un affreux massacre. La moitié resta sur la place, ou fut prise ; le reste s'enfuit vers le rivage et s'abrita derrière les digues, où il se défendit jusqu'à ce que Frye eût le temps de

débarquer et de les rejoindre. Il voulut reprendre l'offensive ; mais, après un combat acharné, il fut obligé de se rembarquer en toute hâte.

Mais que pouvait cette poignée d'hommes sans espoir de secours, contre des régiments armés de toutes pièces ? Ils se virent forcés d'abandonner leurs terres et de se réfugier dans les bois, emportant avec eux les objets les plus précieux. Si vous entrez aujourd'hui chez certaines familles acadiennes originaires de Chipoudy, de Peticoudiac et de Memramcook, vous entendrez le récit des scènes navrantes qui se passèrent alors et dont elles ont gardé la tradition.

III

Un des détachements qui avait le plus harcelé les Bostonais et les avait forcés de se rembarquer, était commandé par Noël Brassard, vieux chasseur et milicien accoutumé aux guerres de partisans.

Aucun habitant du lieu n'avait plus d'intérêt que lui à défendre ses foyers. Il était père de dix enfants dont le dernier avait à peine huit jours ; il avait avec lui sa vieille mère octogénaire. Son père, l'un des premiers colons de Peticoudiac, lui avait légué, avec la maison paternelle, une grande

et belle terre en pleine culture, qui lui donnait une honnête aisance. Aussi Noël Brassard ne pouvait se résigner à la pensée de quitter Peticoudiac pour aller errer dans les bois avec sa famille, aux approches de nos terribles hivers. Il savait quelles misères les y attendaient ; il savait que les plus faibles y trouveraient une mort certaine.

Dans l'assemblée des habitants où le départ fut décidé, Noël Brassard opina pour une lutte à outrance, et ce ne fut qu'après que toute la paroisse eût été abandonnée qu'il se décida à rejoindre les fugitifs.

Pendant que sa femme, qui pouvait à peine se traîner, se dirigeait vers la lisière de la forêt, suivie de ses enfants, et portant le dernier né dans ses bras, il entassait dans une charrette le peu d'effets qu'il pouvait emporter et y étendait sa vieille mère que les émotions des derniers jours avaient réduite à l'extrémité. Il eut bientôt rejoint sa famille qui l'attendait sur le haut de la colline d'où l'on apercevait le village à moitié incendié et l'entrée du Peticoudiac.

Ils s'arrêtèrent là silencieux ; les enfants se pressaient autour de leur mère en étouffant leurs sanglots ; pour Noël Brassard, il ne pleurait pas, mais il était pâle comme un mort, et ses lèvres trem-

blaient quand il regardait sa femme qui soupirait en essuyant ses larmes. Le soleil se couchait en arrière d'eux sur la cime des arbres—un beau soleil clair d'automne qui réjouissait tout le paysage. Ses rayons obliques allumaient des reflets d'incendie sur les fenêtres des maisons, et allongeaient leurs ombres dans la vallée.

La mère Brassard, épuisée de force, avait paru à peu près insensible pendant le trajet ; mais alors elle ouvrit les yeux, et, comme si l'éclat des objets la ranimait, elle se mit à examiner l'une après l'autre chacune des maisons du village ; elle jeta un long regard d'adieu sur le toit où elle avait si longtemps vécu ; puis ses yeux restèrent fixés sur le cimetière dont les tombes et les croix blanches brillamment illuminées se dessinaient en relief sur l'herbe du gazon.

—Je n'irai pas plus loin, soupira-t-elle à son fils ; je me sens mourir. Tu m'enterreras là, près de ton père.

La voiture se remit en marche ; mais quand elle eut fait quelques arpents sur le chemin cahoteux et mal tracé qui plongeait dans la forêt, Noël Brassard s'aperçut que le visage de sa mère devenait plus blanc que la cire ; une sueur froide perlait sur ses joues.

Sa femme et lui s'empressèrent autour d'elle pour la ranimer, mais ce fut en vain. Elle était morte.

Le lendemain au soir, deux hommes étaient occupés à creuser une fosse dans le cimetière de Peticoudiac. A côté d'eux attendait le missionnaire, M. LeGuerne, qu'ils avaient eu le temps d'aller prévenir. Noël Brassard et son beau-frère se hâtèrent d'achever leur besogne, car la lune, alors dans son plein, montait rapidement à l'horizon et aurait pu facilement trahir leur présence.

Quand la fosse fut terminée, le missionnaire revêtit son surplis avec son étole noire, et récita à voix basse les prières de l'absoute. Il aida ensuite les deux hommes à combler la fosse.

— Avant de partir, leur dit-il, nous allons réciter un *De profundis* au pied de la grande croix, afin de mettre nos morts sous la protection de Dieu et les défendre contre la profanation des hérétiques.

Un instant après, la porte du cimetière grinça sur ses gonds, et tout rentra dans le silence.

Noël Brassard n'était qu'au commencement de ses tribulations. Malgré ses sinistres pressentiments, s'il eût pu prévoir tous les malheurs qui l'attendaient, il aurait reculé d'épouvante.

Dans le cours de cet affreux hiver, il perdit sa

femme et tous ses enfants, hormis deux, un garçon et une fille. De Peticoudiac à Ristigouche, où il arriva dans les premiers jours du printemps, on aurait pu suivre sa marche à la trace des tombes qu'il avait laissées derrière lui.

Dans son désespoir, il ne pouvait entendre prononcer le nom d'un Yankee sans être saisi d'une espèce de frénésie. Il confia les deux enfants qui lui restaient à sa sœur Marguerite d'Entremont, qui elle-même avait perdu tous les siens, et il se remit à son ancien métier de chasseur ; mais cette fois, ce n'était pas pour faire la chasse aux animaux des bois, c'était pour faire la chasse à l'homme, la chasse à tout ce qui portait le nom d'Yankee ou d'Anglais. A la tête de quelques partisans, habiles au tir comme lui, et, comme lui, exaspérés par l'excès du malheur, il n'épargna rien pour faire à ses ennemis tout le mal qu'il en avait souffert. Pendant les cinq années qui suivirent, il se mit à la disposition des officiers français, qui l'employèrent à soulever les tribus sauvages, et à les accompagner dans leurs sanglantes expéditions. Chaque fois qu'il abattait un ennemi, il faisait une entaille sur la crosse de son fusil. Ce fusil a été conservé par ses descendants, et l'on n'y compte pas moins de vingt-huit marques.

Au printemps de 1760, Noël Brassard était de retour à Ristigouche. Quand le marquis de Danjaç vint s'y réfugier avec ses quatre vaisseaux, il réclama le privilège de servir un des canons qui furent débarqués sur la pointe à la Batterie, pour défendre l'embouchure de la rivière. Les artilleurs se firent tuer sur leurs pièces, et Noël Brassard, qui s'était battu comme un lion, pointait le dernier canon resté sur son affût, quand il fut coupé en deux par un boulet.

IV

Pendant que nous cotoyons le Peticoudiac, le P. Lefebvre m'intéresse vivement en me rapportant quelques-unes des traditions qu'il a recueillies de la bouche des Acadiens.

—Avez-vous remarqué, me dit-il, le calice dont vous vous êtes servi ce matin, lorsque vous êtes allé dire la messe à l'église ? C'est un calice en argent à coupe dorée, d'un travail fort simple, mais d'un prix inestimable pour nous, car il est aussi ancien que l'Acadie, et il a échappé au désastre du siècle dernier.

Avant de se réfugier dans les bois, les marguilliers qui avaient la charge de l'église en l'absence

du missionnaire, l'enferment sous terre avec quelques autres pièces d'argenterie. Afin de le retrouver, ils firent une excavation au milieu du cimetière, à la rencontre d'une croix qu'ils tracèrent au moyen de deux cordes tendues d'un angle à l'autre. Dans une requête adressée en 1805, à Mgr Denaut, évêque de Québec, par les habitants de la baie Sainte-Marie, on trouve quelques détails précis sur la manière dont furent conservés les vases sacrés et les ornements de plusieurs églises. " Au " temps de l'enlèvement des Acadiens, y est-il dit, " les ornements et les vases sacrés des églises de " nos cantons furent en grande partie séquestrés " par plusieurs habitants et cachés dans le bois, et " ainsi préservés du pillage ; ensuite ramassés et " remis à feu M. Maillard, missionnaire. Après la " mort de ce vénérable prêtre, tous ces effets se " trouvèrent entre les mains de Louis Petitpas qui " avait pris soin de lui durant sa dernière maladie ; " mais d'après des ordres précis de Mgr l'évêque de " Québec, tout fut livré à M. Bailly, missionnaire " dans notre province. Plusieurs de nos habitants " ici et à Sainte-Anne d'Argyle ont pleine connais- " sance de cela. M. Bailly, en se retirant, laissa " quelques ornements, entre autres deux anciennes " chasubles que nous avons ici et deux calices

“ d’entre ceux qui lui avaient été remis ; il emporta
“ le reste. Ces deux calices furent laissés à un M.
“ Wealling, chez qui M. Bailly se retirait à Halifax.
“ Ce missionnaire, ayant cessé de venir en cette
“ province, le dépositaire est demeuré comme investi
“ de ces calices, mais s’en trouvant embarrassé, il
“ les a remis à un Acadien nommé Charles-Amand
“ Surette, après les avoir offerts à plusieurs autres,
“ parce que apparemment il croyait que les Fran-
“ çais y avaient plus de droit que les Irlandais.

“ Les choses étaient en cet état, lorsque nous
“ avons eu pour missionnaire M. LeDru, français
“ d’origine et religieux dominicain. Ce prêtre étant
“ au Cap de Sable, entendit parler de ces calices, et,
“ pour les avoir, il s’adressa par une requête, dont
“ il existe encore une copie, au gouverneur qui
“ autorisa l’envoyé à prendre les calices demandés
“ chez le particulier qui les avait en dépôt. Muni
“ de la permission de Mgr le gouverneur, le por-
“ teur s’adressa à Charles-Amand Surette, qui lui
“ remit deux calices avec une petite custode, qui
“ furent apportés à M. LeDru, au Cap de Sable. Un
“ de ces calices a été enlevé et laissé à Halifax ;
“ Votre Grandeur a eu la bonté d’en ordonner la
“ restitution. ”¹

1. *Archives de l’archevêché de Québec.*

Il existait jadis, à l'entrée de la rivière Peti-coudiac, un village abénaquis assez bien peuplé, mais il en reste aujourd'hui peu de familles, qui vivent la plus grande partie de l'année dans les forêts. Quelques-uns des pères du collège viennent de temps en temps faire l'office, et donner des instructions dans leur petite chapelle qui paraît assez bien conservée. Elle est entourée de quelques pauvres chaumières dont plusieurs sont abandonnées. Il n'y a d'apparence de vie que devant une de ces maisons où un groupe de femmes et d'enfants, aux types sauvages fortement accentués, s'occupent à préparer les éclisses de bois dont ils font leurs paniers. Elles suspendent leur travail en nous voyant passer, et nous accueillent du regard avec cette expression de figure et ce maintien qui indiquent le respect traditionnel des sauvages pour les robes noires.

L'emboûchure du Memramcook et celle du Petit-coudiac sont séparées par un promontoire assez élevé, où différentes compagnies américaines ont ouvert des carrières de pierre très facile à travailler d'une belle couleur gris perle. Une grande partie de cette pierre est transportée aux États-Unis et a servi à la construction de plusieurs belles rues de New-York. Je m'explique maintenant le rappro-

chement qui m'est venu à l'idée, au premier coup d'œil que j'ai jeté sur le portail de l'église et sur le collège de Memramcook.

Nous traversons le promontoire en suivant le chemin de la carrière dont nous côtoyons les immenses fossés, et nous redescendons dans la vallée du Memramcook. Lorsque nous l'avons quittée à notre départ, ses eaux boueuses étaient toutes basses et laissaient à découvert les pentes luisantes et roussâtres de ses rivages. Maintenant la rivière coule à pleins bords et inonderait la campagne si elle n'était pas retenue entre ses deux puissantes jetées.

Dans cette partie de la baie de Fundy, la marée monte avec une extrême rapidité, et s'élève jusqu'à une hauteur perpendiculaire de soixante-et-dix pieds. Elle arrive en roulant une vague énorme qui enlève du fond de la baie une épaisse couche de vase ou limon qu'elle dépose en se retirant. C'est ainsi que se sont formés de siècle en siècle ces vastes estuaires qui sont devenus une des grandes richesses du pays. Le sel marin qui s'y trouve mêlé leur donne une telle fertilité qu'il dispense de tout autre engrais. Il suffit d'y arrêter le cours de la marée et de laisser la pluie laver la surface du sol, qui se couvre bientôt d'une luxuriante

végétation. Ces prés naturels n'ont besoin d'autre culture que d'un labour tous les sept ou huit ans. Les récoltes de foin et les pâturages qu'on y fait ont le double avantage d'être abondants et d'une qualité supérieure. Les Acadiens qui en firent les premiers essais ne s'y trompèrent pas. Ils y établirent leurs principales colonies qui, dès la fin du dix-septième siècle, s'étendaient sur tout le littoral de la baie, depuis le bassin des mines jusqu'à Chipoudy.

La journée était avancée lorsque nous fûmes de retour de notre agréable promenade. Je dis adieu à regret aux professeurs du collège qui, pendant le court séjour que je venais de faire au milieu d'eux, m'avaient autant édifié par leur régularité que charmé par leur politesse. Je crois voir encore la bonne figure réjouie du P. Lefebvre, me disant en me donnant une dernière poignée de mains : "Ah ! ça, ne l'oubliez pas ; il faut nous revenir bientôt."

V

De la gare de Memramcook à celle d'Amherst, une heure. A mi-chemin, on aperçoit sur la droite à une petite distance, les ruines de l'ancien fort Beauséjour, aujourd'hui fort Cumberland, assis sur

un coteau qui se projette vers l'est, et qui domine la magnifique baie, si bien appelée par les Français Beaubassin. Comme l'après-midi était belle, et que le soleil était encore assez haut sur l'horizon, je résolus d'en profiter, et j'e commandai une voiture au maître de l'hôtel, M. Ward, brave Irlandais catholique, qui m'offrit de me conduire dans la sienne. Chemin faisant, je l'interrogeai sur Amherst et ses environs.

— Nous sommes, me dit-il, dans un pays tout à fait protestant, qui garde encore presque tous les anciens préjugés contre notre religion. Il n'y a ici qu'une poignée de catholiques irlandais et une pauvre petite église desservie par un jeune prêtre irlandais.

De la belle paroisse de Beaubassin, il ne reste pas de vestige. Le fer et le feu y ont été promenés pendant des années ; tout ce qui portait le nom d'Acadien a été traqué comme une bête fauve. Pour en retrouver des débris dans ces parages, il faut aller jusque dans les îles et sur les bords du golfe, ou à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Ecosse.

Au sortir du village d'Amherst, on remarque l'emplacement encore visible du fort Lawrence bâti par les Anglais sur les ruines de celui de

Beaubassin. Les remparts qui étaient en terre en ont été abattus et jetés dans les fossés que l'on distingue encore à des plis de terrain où la charrue peut passer. Cet emplacement fait partie d'une ferme dont le propriétaire a bâti sa demeure sur un des bastions. L'*Intercolonial* passe au pied des talus, et coupe la terre où se trouvait le cimetière. On a mis à découvert plusieurs corps lorsque ce chemin de fer a été construit.

Du fort Lawrence la plaine descend en pente douce jusqu'à la petite rivière Messagouetche, qui servait au siècle dernier et qui sert encore aujourd'hui de frontière à la Nouvelle-Ecosse. De là, la plaine remonte graduellement pour former l'éminence sur laquelle repose le fort Cumberland. Avec les projectiles modernes les deux forts pourraient se canonner facilement, car ils ne sont pas distants d'une lieue. Le Messagouetche, avec ses eaux ternes et fangeuses, avec ses écores roussâtres et ses digues, est une miniature du Peticoudiac. Quand la marée s'est retirée, il n'est plus qu'un ruisseau encaissé qui traîne sans bruit ses eaux limoneuses sur une pente insensible. On le traverserait sans y faire attention, s'il n'évoquait le souvenir des scènes sanglantes dont il a été le théâtre. C'est ici que venaient se rencontrer les partis de guerre

stationnés aux deux forts, pour s'en disputer le passage après avoir ravagé les terres et brûlé les moissons des pauvres Acadiens. C'est derrière cette digue, et couchés dans ces grandes herbes, que se tenaient les espions micmacs qui commirent contre l'infortuné Howe ce meurtre qui souleva tant d'indignation dans les deux camps. ¹

Le soleil était près de l'horizon quand je descendis de voiture au pied du fort Cumberland. Lorsqu'on jette un coup d'œil sur le paysage dont on jouit du haut des remparts, on comprend pourquoi les Français donnèrent à ce lieu le nom de Beauséjour. Au reste, ils ont laissé en bien d'autres endroits l'empreinte de l'admiration que leur inspi-

1. L'abbé Maillard a raconté très au long les détails de cet incident qui a servi de prétexte à des attaques contre les missionnaires, surtout contre l'abbé Leloutre. — (*Lettres de l'abbé Maillard sur les Missions micmaques. . . . Soirées canadiennes, année 1863.*)

Si l'on veut se former un jugement impartial sur cette époque, il faut tenir compte, en étudiant les documents français, de l'esprit anti-religieux que Voltaire et les philosophes avaient mis alors en vogue. Les préjugés contre le catholicisme et le clergé n'étaient pas moins intenses parmi les Français que parmi les Anglais.

L'auteur de l'*Histoire de la Nouvelle-Ecosse*, Beamish Murdoch, quoique protestant, fait la même remarque en parlant du jugement qu'il porte sur l'abbé Leloutre. " Il faut cependant se rappeler, dit-il, que nous avons pris nos informations, sur ce personnage, de sources qui n'étaient pas amies des prêtres de son église ; les Français de cette époque étant entachés de la philosophie de Voltaire. "

rait ce pays, ce qui atteste en même temps jusqu'à quel point était développé chez eux le sentiment de la nature. Cette belle nappe d'eau qui s'étend au pied du fort *Beauséjour*, c'était pour eux la baie de *Beaubassin* avec son fort auquel ils s'étaient plu de donner le même nom. Plus loin, au delà de ces montagnes c'était le *Port-Royal*.

Si les conquérants ont fait acte de bonne politique en bannissant ces souvenirs français, ils n'ont guère fait preuve de bon goût. Que rappellent en effet les noms de Lawrence, d'Annapolis, de Cumberland, sinon des personnages d'une valeur médiocre, tandis que les premières désignations exprimaient la beauté des lieux.

Il y a deux siècles Mgr de Saint-Vallier parlait ainsi de Beaubassin : " Sa situation est charmante. " Cet établissement est au fond d'une baie de six " lieues de tour où se jettent sept belles rivières, " et qui communique avec la baie française par un " passage qui n'a qu'une demi-lieue de large, et " sans danger. " ¹

De son côté l'intendant De Meules écrivait en 1685 : " Il y a tout autour de Beaubassin une si " grande quantité de prairies qu'on y pourrait

1. *Histoire manuscrite du séminaire de Québec.*

“ nourrir cent mille bêtes à cornes ; l’herbe qui y
“ vient s’appelle *misette*, très propre pour engraisser
“ toutes sortes de bestiaux. Aux deux côtés des
“ dites prairies, ce sont de douces côtes toutes cou-
“ vertes de bon bois franc ; on y a déjà fait plus
“ de vingt-deux habitations sur de petites émi-
“ nences que les habitants y ont choisies, pour avoir
“ communication dans les prairies et dans les bois,
“ ...Il n’y a aucun de ces habitants qui n’ait trois
“ ou quatre corps de logis assez raisonnables pour
“ la campagne. Ce lieu de Beaubassin est si heu-
“ reusement situé pour faire des nourritures con-
“ sidérables de bestiaux, que si l’on établit à Port-
“ régulières avec nos îles de
“ l’Amérique, il s’y trouverait assez de bestiaux
“ pour le commerce des îles, et leur fournir leur
“ provision de bœuf, que l’on tire des pays étran-
“ gers. ”¹

VI

Le fort Cumberland est un vaste pentagone dont les remparts assez élevés et bien conservés, sont en terre recouverte d’une épaisse couche de gazon. Les courtines, sont percées de casemates dont la cons-

1. *Archives de la marine à Paris.*

truction solide a résisté à l'action du temps. On distingue encore parfaitement sur les remparts les embrasures des canons, qui ont tous été enlevés avec le matériel de guerre. La poudrière, placée dans les fossés sous la protection d'ouvrages avancés, est complètement en ruines. Il n'existe à l'intérieur de la forteresse qu'un édifice à toiture défoncée, ouvert à tous les vents, qu'on dit avoir été la caserne des officiers.

Autour de cette mesure déserte, paissait un troupeau de bétail qui s'enfuit à mon approche jusqu'au bord des bastions, d'où il me regarda d'un air effarouché, comme s'il n'eût jamais été troublé dans cette solitude. Tel est l'état d'abandon et d'oubli dans lequel est tombée cette position stratégique, disputée autrefois avec acharnement par les deux puissances rivales. Elles en avaient tout d'abord compris l'importance. Par sa situation à l'endroit le plus rétréci de l'isthme, Beauséjour était la clef de l'Acadie. Il communiquait sur l'océan, d'un côté par la baie Française, dont les eaux venaient battre à ses pieds, de l'autre par le golfe Saint-Laurent au moyen du fort Gaspareaux, bâti tout exprès au fond de la baie Verte.

Par malheur, au moment du danger, la garde de ce poste avait été confiée à l'un des mauvais génies

de la Nouvelle-France, Vergor, l'ami de Bigot, le même qui plus tard, par lâcheté ou par trahison, devait livrer à Wolfe l'accès des plaines d'Abraham.

Au mois de juin 1755, un fort détachement de troupes anglo-américaines, commandé par Monckton, vint mettre le siège devant Beauséjour. Vergor n'avait à leur opposer que cent cinquante hommes de troupes régulières ; mais il eût pu les repousser avec l'aide des quinze cents Acadiens et Sauvages réfugiés autour du fort, s'il ne les eût d'avance indisposés contre lui par d'indignes traitements, et en leur refusant le nécessaire, tandis que les magasins étaient remplis. ¹

Pendant que la voiture m'emportait du côté d'Amherst, au moment où le soleil couchant jetait ses derniers rayons sur les grands prés et sur la baie de Beaubassin, je ne pus me défendre d'un sentiment de tristesse, en songeant à la perte irréparable que la France a faite de cette admirable

1. C'est à Vergor que l'intendant Bigot écrivait : " Profitez, mon cher Vergor, de votre place (Beauséjour) ; taillez, rognéz, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France, et acheter un bien à portée de moi."

Le fait suivant peint l'administration de Vergor. Afin d'arracher aux Acadiens le peu d'argent qui leur restait, il leur défendait d'aller s'approvisionner chez les Anglais, et il leur vendait les effets que le gouvernement français envoyait pour leur propre soutien.

contrée et du vaillant peuple qui l'avait colonisée. La cour de Versailles a eu bien des torts vis à vis de la Nouvelle-France ; mais nulle part l'ingratitude et l'impéritie de cette cour ne sont plus sensibles que sur cette terre acadienne, toujours fidèle et toujours sacrifiée. Si on y eût dépensé seulement la moitié de ce qu'a coûté le château de Versailles, on pourrait compter aujourd'hui un million d'Acadiens richement établis autour de la baie, qui n'aurait pas perdu le nom de baie Française.

VII

D'Amherst à Truro, au fond de la baie de Cobequid, soixante - treize milles. Cette petite ville anglaise a pris la place de la paroisse acadienne de Cobequid, anéantie en même temps que les Mines. Il en a été de même de Pisiqid, aujourd'hui Windsor, qui rivalisait de prospérité avec Cobequid, où il y avait deux églises, l'une pour les blancs, l'autre pour les sauvages sur la rive opposée. Le même missionnaire pouvait ainsi desservir les deux églises et partager également ses soins entre les chrétiens des deux races. On saisit ici sur le fait la supériorité de la colonisation française sur celle de nos voisins, sous le rapport de l'humanité et de la

civilisation. Le voisinage de ces deux églises, dans une mission composée de blancs et de peaux rouges, vivant côte à côte dans une constante amitié, indique l'esprit qui chez nous animait l'Église et l'État. La colonisation française a été un bienfait pour les indigènes, tandis que celle de l'Angleterre a été pour eux une calamité. Leur instinct ne se trompait pas quand il leur faisait voir dans les Français des frères et des amis, et dans les Anglais des indifférents ou des ennemis. Ceux-ci ont eu à souffrir davantage de leur barbarie, précisément parce qu'ils n'ont cherché à se les concilier que lorsqu'ils y ont été poussés par leur propre intérêt. Conçoit-on après cela qu'on nous fasse un reproche de ne pas avoir mieux réussi à humaniser les sauvages, tout en avouant que leur génie était réfractaire à la civilisation ? Nos pionniers et nos missionnaires n'ont-ils pas poussé l'héroïsme et la persévérance jusqu'à leurs limites ? S'il y a responsabilité quelque part, ne retombe-t-elle pas de tout son poids sur ceux qui, au lieu de seconder leurs efforts, ont plutôt cherché à les entraver ?

De Truro à Windsor le trajet en voiture, le long de la baie de Fundy, peut se faire en quelques heures ; mais il n'y a de communication par voie ferrée qu'en passant par Halifax.

VIII

8 octobre.—Kentville, à sept milles de Grand-Pré, anniversaire du premier embarquement des Acadiens. Kentville est un village agréablement situé sur les bords de la rivière Cornwallis qui se jette dans le bassin des Mines. Hier au soir, en descendant à la gare, j'ai fait l'heureuse rencontre de M. Lyon, irlandais d'origine, qui a vécu longtemps tout auprès de Grand-Pré, dans la ville naissante de Wolfeville. Il est familier avec tous les souvenirs qui se rattachent à Grand-Pré.

Je commande une voiture et je profite de l'offre qu'il me fait de m'accompagner.

Le soleil levant commençait à dissiper une brume épaisse qui s'était levée pendant la nuit de la baie de Fundy, et faisait présager une journée claire et agréable.

L'aspect général du pays est bien différent de celui que présente le fond de la baie. Les hauteurs qui lui servent ici de contreforts sont très bien accentuées, et sont rayées de ravins au fond desquels coulent plusieurs rivières qui se jettent dans le bassin des Mines : la rivière aux Canards, celle des Habitants et celle de Gaspareaux gardent encore leurs noms acadiens.

On a dit avec raison que ce littoral qui comprend les trois comtés d'Annapolis, Kings et Hants, est le jardin des Provinces Maritimes. On peut en effet traverser ces trois comtés presque sans sortir des vergers. Outre les cerisiers, les pruniers et les poiriers, les plus belles variétés de pommes y réussissent admirablement. De chaque côté du chemin que nous suivons, d'innombrables pommiers sont chargés à se rompre de fruits superbes. Certaines variétés telles que la pomme Béliveau, portent encore le nom des Acadiens qui, les premiers, les ont cultivées. Dès la fin du dix-septième siècle, les arbres fruitiers étaient une des grandes ressources du pays.

“ Il y a des endroits, écrivait Dièreville en 1700, aussi bien plantés de pommiers qu'en Normandie. ”

Comme nous descendions la déclivité au bas de laquelle s'élevaient l'église et le village de Grand-Pré, le soleil achevait de disperser les brumes à l'horizon, et diamantait les eaux du bassin. À notre gauche le cap Blomedon, l'ancien cap au Porc-Epic des Français, dont la falaise roussâtre, à demi déboisée s'allonge pour former l'anse des Mines, se dégageait lentement des buées blanches qui flottaient à son sommet et à l'embouchure des rivières aux Canards et des Habitants, tandis qu'à une demi-

lieue vers la droite, la rivière Gaspareaux étalait en serpentant dans la plaine, sous un ciel éclatant, la surface argentée de ses eaux, qu'elle dégorgeait avec la marée baissante dans l'entrée du bassin. Au-dessus du vaste plateau qui a donné son nom à Grand-Pré, et qui n'a pas moins de deux ou trois milles de longueur sur une largeur de plus d'un mille, erraient de petits nuages isolés, semblables à un troupeau de brebis paissant dans l'azur du ciel.

Quand on est descendu au bas de la colline sur laquelle est groupé le village de Wolfeville, on a devant soi une campagne tranquille et solitaire comme aux jours des Acadiens. La Grand'Prée, entourée de ses puissantes digues, est toujours une commune qui sert de pâturage aux bestiaux, dont on aperçoit des groupes disséminés çà et là dans le lointain.

Le chemin qui conduisait au village est marqué par une rangée de saules très anciens. Une autre plus ancienne encore traverse le terrain qui appartenait à l'église. Un de ces saules que j'ai eu la curiosité de mesurer, n'a pas moins de vingt pieds de circonférence. Quoique la croissance de cette espèce d'arbres soit rapide, il n'y a cependant pas de doute que ceux-ci n'aient été témoins des scènes de l'expulsion.

Le site qu'occupaient l'église et ses dépendances est redevenu un champ désert. Le sol a été nivelé et l'herbe pousse drue autour des pierres que la charrue a arrachées aux fondations.

Le seul ouvrage de main d'homme qui ait été respecté, est un puits d'où l'on tire une eau excellente, et qui servait à l'usage de la mission.

Quoique le site soit charmant, aucun des nouveaux occupants n'a voulu s'y bâtir, soit que ce lieu rappelât trop vivement des souvenirs qu'on n'aimait pas à réveiller, soit que l'on craignît que ce séjour ne portât point bonheur. Au dire de mon guide, les gens de l'endroit ne parlent pas volontiers de ceux qui les ont précédés, et j'ai trouvé moi-même fort peu communicatifs ceux que j'ai interrogés.

CHAPITRE TROISIÈME

Les Acadiens après le traité d'Utrecht. — Lord Cornwallis. —
Convoitise des Anglo-Américains. — Les Missionnaires des
Acadiens. — Prise de Beauséjour. — Winslow à Grand Pré. —
Caractère des Acadiens. — Proclamation de Winslow. —
Dépêche de Sir Thomas Robinson.

I

Pour bien connaître quelle était la position des Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse, à la date de leur expulsion, il est nécessaire de remonter jusqu'au traité d'Utrecht (1713). D'après ce traité, l'Acadie était cédée par la France à l'Angleterre, et les colons français de cette province, qui reçut alors le nom de Nouvelle-Ecosse, passaient sous la couronne d'Angleterre. Mais par une clause spéciale du traité, le libre exercice de la religion catholique était garanti aux Acadiens et une année

de délai était accordée à ceux d'entre eux qui préféreraient se retirer de la province.¹ Peu de jours après la signature du traité (11 avril 1713), la reine Anne enleva cette restriction et prolongea le délai indéfiniment.²

Le serment d'allégeance que leur fit prêter l'un des premiers gouverneurs d'Annapolis, le général Richard Philipps, contenait la condition expresse qu'ils ne porteraient pas les armes contre les Français ni contre les sauvages. Cette condition lui parut nécessaire pour engager les Acadiens à rester attachés à la province, dont ils étaient les seuls habitants. De là, le nom de *neutres* (*French neutrals*) qui leur fut donné depuis.

Il était facile de prévoir qu'un pareil régime ne pouvait aboutir qu'à des résultats funestes pour le petit peuple naissant qui se trouvait ainsi placé entre deux puissances rivales, toujours prêtes à en venir aux mains, et qui ne manqueraient pas de se disputer sa neutralité. Il était fatalement destiné à être victime ; mais son infortune a dépassé toute prévision.³

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 12.

2. *Idem*, p. 15.

3. Le second gouverneur anglais à Port-Royal, le colonel Vetch, évaluait en 1713 la population acadienne à deux mille cinq cents âmes. " Les Français, écrivait-il aux lords du

Quoique, en général, le joug des gouverneurs anglais ne fût pas sévère, cependant quelques-uns d'entre eux molestèrent les Acadiens et les mécontentèrent par des actes arbitraires, principalement en entravant leurs missionnaires dans l'exercice légitime de leur ministère. Ainsi on voulut les forcer à rejeter l'autorité de l'évêque de Québec, de qui ils relevaient, et à violer par là les règles les plus élémentaires de la hiérarchie catholique.¹ On alla jusqu'à vouloir disposer des cures, à déplacer des curés et à les remplacer par d'autres. Ainsi le P. Félix Pain, curé des Mines, s'étant attiré la disgrâce du gouverneur Armstrong, espèce de maniaque qui finit par se suicider, celui-ci prit sur lui de l'enlever de sa cure et de nommer à sa place le P. Isidore, moine récollet frappé d'interdiction, qu'il aurait maintenu dans ce poste, si les paroissiens

commerce, sont, avec les sauvages, les seuls habitants de ce pays ; et, comme ils ont contracté des mariages avec les sauvages qui sont de même religion, ils ont sur eux une puissante influence. Cent Français, nés dans le pays, parfaitement accoutumés comme ils le sont aux forêts, habiles à marcher en raquettes et à conduire des canots d'écorce, sont de plus grande valeur et d'un plus grand service que cinq cents hommes nouvellement arrivés d'Europe. Il faut en dire autant de leur habileté à la pêche et à la culture du sol." — *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 6.

1. *Archives de l'archevêché de Québec*.

des Mines ne s'étaient révoltés et n'avaient chassé cet intrus. ¹

On avait aussi empêché les Acadiens de bâtir de nouvelles églises et de réparer les anciennes. On en avait même démoli quelques-unes : à la Prée-Ronde de Port-Royal entre autres. Certains gouverneurs voulurent même imposer des lois aux missionnaires jusque dans l'administration des sacrements de l'église. ² Ainsi, par exemple, le gouverneur Mascarène écrivit des lettres de menaces à l'abbé Desenclaves, parce qu'il avait refusé l'absolution à des individus qui refusaient de faire les restitutions auxquelles ils étaient obligés.

Ces procédés vexatoires firent naître des défiances dont profitèrent les émissaires français pour engager une partie des Acadiens à violer la neutralité qu'ils avaient promise. Ce fut là le commencement des interminables querelles au sujet du serment, qui allèrent toujours en s'envenimant jusqu'à la catastrophe de 1755.

1. *Documents, notes et traditions sur l'Acadie* recueillis par M. Sasseville, curé de Sainte-Foye. — Je suis redevable à M. l'abbé Sasseville, qui s'occupe depuis de longues années de l'histoire du Canada, d'une foule de précieux renseignements sur l'Acadie. — *Archives de la Nouvelle-Écosse* — passim.

2. *Histoire de la Nouvelle-Écosse*, par B. Murdoch, v. I. p. 409.

Le gouverneur Cornwallis et ses successeurs mirent en œuvre toutes les mesures de persuasion et de menaces pour arracher aux Acadiens un serment *sans réserve*.

Il faut bien se rappeler quelles étaient les lois de la Grande-Bretagne contre les catholiques à cette date, et sous quel joug étaient alors courbés les Irlandais, pour saisir toutes les conséquences que pouvait entraîner un tel serment. Les missionnaires des Acadiens, gardiens de leur foi, n'étaient-ils pas justifiables de manifester leurs craintes à ce sujet ? Pouvaient-ils même, en conscience, ne pas leur en faire voir les dangers ?¹

Ce fut pour mettre un terme à toutes ces vexations, et aussi pour obéir aux sollicitations qui leur étaient faites de venir s'établir au Canada que, au printemps de 1750, les Acadiens adressèrent au gouverneur Cornwallis une requête pour demander l'autorisation de quitter la province.

C'était le seul parti raisonnable qu'ils avaient à suivre, puisque d'une part ils ne voulaient pas prendre plus d'engagements vis-à-vis du gouver-

1. Le serment du Test ne fut aboli dans la Nouvelle-Écosse qu'en 1827. Ce fut Haliburton, élu par les Acadiens du comté de Clare (baie Sainte-Marie) qui le fit abolir. Il faut lire le beau portrait qu'il fit des Acadiens et de leur missionnaire, l'abbé Sigogne, dans le discours qu'il prononça à cette occasion.

nement anglais que n'en avaient pris leurs pères, et que de l'autre on exigeait d'eux des formules de serment de plus en plus sévères.

Le gouverneur répondit qu'ils n'avaient qu'à se conformer aux règlements établis dans la province pour les personnes désirant en sortir, c'est-à-dire qu'à se munir de passeports ; et " que rien ne l'empêcherait d'accorder de tels passeports à tous ceux qui lui en demanderaient. " Ce consentement qui était un aveu éclatant de la justice de leur demande, n'était au fond qu'un leurre destiné à dissimuler un refus réel, que le gouverneur n'osait affirmer tout haut de crainte de voir les Acadiens lui échapper.

Il ajoutait dans sa réponse que, pour le moment, il ne pouvait pas accorder de passeports, qu'il fallait attendre que la paix fut rétablie dans la province. " Mais, continuait-il, vous pouvez vous en reposer sur ma parole (*you can rely upon my word*) : aussitôt que la tranquillité sera rétablie, nous donnerons des passeports à tous ceux qui en demanderont. "

Dans le reste de sa réponse, il employait tour à tour la persuasion et les menaces pour les retenir. " Mes amis, leur disait-il entre autre choses, du moment que vous avez déclaré votre désir de partir et de vous soumettre à un autre gouverne-

ment, notre détermination a été de n'empêcher personne de suivre ce qu'il s'imagine être son intérêt... Mais nous vous avouons franchement que votre détermination de partir nous fait de la peine. Nous connaissons bien votre industrie et votre tempérance, et nous savons que vous n'êtes adonnés à aucun vice, ni à aucune débauche... Vous possédez les seules terres cultivées de la province; elles produisent assez de grain et nourrissent assez d'animaux pour suffire à toute la colonie... Cette province est votre pays; vous et vos pères l'avez cultivée; naturellement vous devriez jouir des fruits de votre travail.”¹

Le gouverneur concluait en leur rappelant l'obligation de prêter serment, mais sans oser l'exiger de fait, de crainte de les voir partir; puis il leur défendait de faire des assemblées sans une permission spéciale. Enfin il leur déclarait que ceux qui s'éloigneraient ne pourraient emporter aucun de leurs effets avec eux, et que tous leurs biens seraient confisqués.

En d'autres termes, c'était les déclarer prisonniers. C'était aussi violer ouvertement la clause XIV du traité d'Utrecht où il était “expressément

1. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 139 et suivantes.

pourvu à ce que les sujets du roi de France ayaient la liberté de se retirer en aucun lieu qu'ils jugeraient convenables, avec tous leurs effets mobiliers." On a vu que le terme d'un an, d'abord fixé, avait été prolongé indéfiniment par la reine Anne.

La réponse du gouverneur Cornwallis contenait cependant deux aveux qu'il est très important de noter, parce qu'ils sont une confirmation du traité. D'abord il reconnaissait pleinement le droit qu'avaient les Acadiens de quitter la province; ensuite il engageait sa parole de les laisser partir dès le premier moment favorable.

Les Acadiens ne se faisaient guère illusion sur cette dernière condition. Ils voyaient clairement que le gouverneur ne cherchait qu'à gagner du temps. Aussi poursuivirent-ils leurs démarches. Frustrés de ce côté, ils s'adressèrent à la cour de France, où ils firent parvenir leurs requêtes. Le roi et ses ministres finirent par s'en émouvoir, et l'ambassadeur de France à Londres fut chargé au mois de mai 1755 de proposer au roi d'Angleterre d'accorder trois ans aux habitants français de la péninsule, pour s'en éloigner avec leurs effets, et de leur donner tous les moyens nécessaires pour faciliter ce transport.

Le roi d'Angleterre ne crut pas devoir accéder à

cette demande, donnant pour raison que *ce serait priver la Grande-Bretagne d'un très grand nombre de sujets utiles.*

Il faut rendre cette justice au cabinet de Londres que, en communiquant au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ce refus de laisser émigrer les Acadiens, il lui enjoignait “ d’user de la plus grande précaution et de la plus grande prudence, “ de peur, ajoutait la dépêche, que, par leur départ, “ le roi de France ne profitât d’un si grand nombre “ de sujets utiles. ”

On verra par ce qui va suivre de quelle manière le gouverneur Lawrence, second successeur de Cornwallis, exécuta les ordres du cabinet de Londres.

II

Quelques historiens ont voulu nier que la convoitise des colons anglo-américains ait été une des causes de l’expulsion des Acadiens ; mais il n’y a qu’à ouvrir la collection des documents officiels de la Nouvelle-Ecosse pour en trouver la preuve.

Cette convoitise datait d’un demi-siècle ; elle avait été l’un des motifs qui avaient engagé, en 1710, les provinciaux de la Nouvelle Angleterre à

s'enrôler dans l'expédition de Nicholson contre Port Royal. ¹

" Ils possèdent les meilleures et les plus grandes terres de cette province, écrivait, en 1754, le gouverneur Lawrence ² aux lords du commerce, et je ne puis m'empêcher de penser qu'il serait beaucoup mieux, s'ils refusent de prêter serment, qu'ils en fussent chassés. " ³

D'autre part, les lords du commerce lui répondaient le 20 octobre suivant :

" Si le juge en chef est d'opinion qu'en refusant de prêter serment sans réserve, ou en désertant leurs établissements pour se joindre aux Français, ils ont forfait à leur titre de propriété, nous désirerions que des mesures efficaces fussent prises pour mettre à exécution par un procédé légal une telle forfaiture, afin de vous mettre en moyen de concéder leurs terres à toutes personnes désirant se fixer en cet endroit, où nous croyons qu'un établissement serait d'une grande utilité, s'il pouvait être

1. *Collections of Nova-Scotia Historical Society*, v. IV, p. 22.

2. Lawrence avait été nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse en 1754.

3. They possess the best and largest tracts of land in the Province. . . . I cannot help being of opinion that it would be much better, if they refuse the oaths, that they were away. — *Extract from a letter of Governor Lawrence to Lords of Trade, August 1st, 1754.* — *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*, p. 213.

effectué dans l'état actuel des choses ; et comme M. Shirley ¹ a insinué dans une lettre à Lord Halifax qu'il est probable qu'on pourrait se procurer un nombre considérable d'habitants de la Nouvelle-Angleterre pour s'y établir, vous feriez bien de le consulter sur ce sujet." ²

Si les colons américains ne sont pas venus s'emparer des terres des Acadiens immédiatement après leur expulsion, c'est qu'il était trop dangereux de s'y fixer à cause du voisinage de ceux des habitants qui s'étaient réfugiés dans les bois avec les sauvages. ³

1. Gouverneur du Massachusetts.

2. . . . If the Chief Justice should be of opinion that, by refusing to take the oaths without a reserve, or by deserting their settlements to join the French, they have forfeited their Title to their Lands, we could wish that proper measures were pursued for carrying such forfeiture into execution by legal process, to the end that you might be enabled to grant them to any person desirous of settling there, where we apprehend a settlement would be of great utility, if it could, in the present situation of things, be effected ; and as Mr Shirley has hinted in a letter to the Earl of Halifax, that there is a probability of getting a considerable number of People from New-England to settle there, you would do well to consult him upon it. — *Extract from a letter of Lords of Trade and Plantations to Governor Lawrence, Whitehall, October 29th, 1754, p. 237.*

3. Ce n'était pas le désir qui faisait défaut. Joshua Winslow écrivait du fort Lawrence au colonel Winslow en date du 23 septembre 1755 : " You have a fine Parcel of Stock. (C'est ainsi qu'il désignait les captifs acadiens). I wish they were Equally Distributed among a number of Good Familys and the Lands well Settled. " — *Journal du colonel Winslow : extraits publiés par la Société Historique de la Nouvelle-Ecosse, v. III, p. 139.*

La chute du fort Beauséjour, qui mit presque toute la presqu'île aux mains des Anglais, décida du sort des Acadiens. Quoiqu'on en ait dit, la prestation du serment qu'on avait cessé de leur demander ne les aurait pas sauvés ; car elle ne leur eût arraché du cœur ni leur attachement à leur religion, ni leurs sympathies pour les Français. Au fond ce fût là leur grand crime, qualifié par les uns de *fanatisme*, par les autres d'*héroïsme*, selon le point de vue où chacun se place. La preuve, c'est que ceux d'entre eux qui avaient prêté serment ne furent pas plus épargnés que les autres ; ils furent comme eux condamnés à la déportation.

Détestés par les Anglais, contre lesquels un petit nombre d'entre eux étaient toujours plus ou moins prêts à se liguer malgré leurs intérêts, délaissés par les Français du moment que ceux-ci ne pouvaient plus se servir d'eux comme d'instruments, ils n'avaient de véritables amis que les missionnaires, dont les conseils leur paraissaient les plus désintéressés. Peut-on leur reprocher d'avoir eu complètement tort en écoutant leurs avis ?

Les missionnaires n'ont-ils pas été les seuls qui leur soient restés fidèles dans leur malheur ? L'abbé Maillard, par exemple, l'un des plus remarquables,

n'a-t-il pas continué à servir ceux qui s'étaient réfugiés dans les parages du golfe ? N'est-il pas mort au milieu d'eux, usé de fatigues et de privations ? ¹

L'abbé Desenclaves n'a-t-il pas vécu dans les bois avec ceux qui avaient cru trouver une retraite du côté du Cap de Sable, jusqu'à ce que, traqué par les Anglais, il eût été fait prisonnier avec les siens et jeté sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ?

Et l'abbé Leloutre lui-même, dont la conduite fut inexcusable à certains égards, et qui s'attira les justes reproches de son évêque, n'eut-il pas, d'au moins, le mérite de payer de sa personne, d'exposer sa vie bien des fois pour ses ouailles ? ² Si les Acadiens l'avaient écouté lorsqu'il les pressait d'émigrer, lorsqu'il leur disait qu'ils étaient sur un volcan, qu'il n'avait pas de pires ennemis que ceux qui les entretenaient dans une fausse sécurité, n'auraient-ils pas échappé à la déportation ? Et, au moment de la crise, si sa bravoure et son infatigable énergie eussent été secondées par Vergor, n'aurait-il pas pu rallier les Acadiens et les sauvages

1. A Halifax, où il mourut en 1768, il fut assisté à ses derniers moments par des Acadiens et des Sauvages.

2. Le gouverneur Cornwallis avait offert cent livres sterling pour sa tête.

des environs de Beauséjour, empêcher la chute de ce fort, et par là même rendre impraticable l'attentat des Mines? A son retour en France, après sa captivité en Angleterre, n'a-t-il pas passé le reste de ses jours à réunir les Acadiens dispersés dans les ports d'Angleterre et à les former en paroisse à Belle-Ile en mer?

Il est risible de lire les attaques dirigées dans le temps et aujourd'hui même contre les missionnaires des Acadiens. On leur a fait un crime impardonnable de leur attachement à la France, et d'y avoir exhorté les Acadiens. Quelques-uns ont sans doute manqué de prudence et ont poussé trop loin leur zèle patriotique : leur devoir leur imposait une certaine réserve ; mais n'était-ce pas une intolérable tyrannie que d'exiger d'eux davantage ? Les Prussiens de nos jours tiennent une main de fer sur le clergé de l'Alsace-Lorraine ; mais qui songe à faire un crime à celui-ci de rester fidèle à la France, et d'entretenir le peuple dans ce sentiment ?

Il faut lire les documents relatifs à l'Acadie pour se faire une idée des tracasseries et des insultes auxquelles étaient soumis les missionnaires. Outre un serment sévère qu'on exigeait d'eux, ils étaient soumis à un espionnage continu, et ils n'avaient

pas même la liberté de sortir de la province sans un permis spécial.

C'étaient des hommes modérés, ¹ écrivait d'eux en 1791 un des agents les plus actifs de la déportation, l'honorable Brook Watson. Et cependant, sur une vingtaine de missionnaires qu'eurent les Acadiens, de 1713 à 1755, huit furent bannis et plusieurs autres jetés en prison.

L'évêque de Québec, dont le clergé était peu nombreux, avait toutes les peines du monde à envoyer des prêtres dans ces ergastules de la Nouvelle-Ecosse. Le clergé qui trouvait un ministère pastoral beaucoup plus facile au Canada, refusait de s'y rendre ; et l'évêque avait fini par déclarer qu'il n'enverrait plus de missionnaires chez les Acadiens. Ce ne fut qu'à force de supplications de leur part qu'il consentit à s'occuper d'eux plus longtemps.

III

Lorsque, après la prise de Beauséjour, Monckton communiqua au colonel Winslow, les instructions secrètes qu'il avait reçues du gouverneur Lawrence

1. *Collections of the Nova-Scotia Historical Society*, v. II, p. 150.

pour l'expulsion des Acadiens, les Anglo-Américains étaient sous l'impression toute vive de l'humiliante défaite de Braddock à Monongahéla. Les alarmes et le surcroît d'animosité qu'avait excités ce désastre expliquent en partie la manière barbare dont cet ordre fut préparé et exécuté.

Mais il faut bien avouer aussi qu'il était difficile de trouver un groupe d'hommes mieux faits pour tramer et accomplir une telle entreprise ; chefs et soldats étaient animés du même esprit. Lawrence, qui en fut le principal organisateur, s'est peint lui-même dans une proclamation signée de sa main en 1756. Par cette proclamation, il promettait une récompense de trente livres sterling pour chaque prisonnier sauvage, du sexe masculin, au-dessus de seize ans, amené vivant ; vingt-cinq livres pour chaque scalpe de guerrier sauvage et la même somme pour chaque *sauvagesse* ou enfant amené vivant.¹ C'était le même Lawrence qui reprochait aux Acadiens de lui enlever l'amitié des sauvages.

Murray, dont on connaîtra le caractère par la suite de ce récit, écrivait à Winslow en lui parlant des troupes : " Vous savez que nos soldats détes-

1. *Histoire de la Nouvelle-Écosse*, par B. Murdoch, y. I, p. 398.

tent les Acadiens, et que, s'ils peuvent seulement trouver un prétexte pour les tuer, ils les tueront."¹

Embarqué le 14 août, à Beauséjour, avec un détachement de trois cent treize miliciens de la Nouvelle-Angleterre, Winslow descendit la baie de Chignectou, et, profitant de la marée, pénétra dans le bassin des Mines, où il vint jeter l'ancre en face de Grand-Pré.

Le vétéran américain qui avait accepté cette mission indigne d'un soldat, n'avait pas l'âme

1. *Journal de Winslow*, p. 107.

Beamish Murdoch dans son *Histoire de la Nouvelle-Écosse*, v. II, p. 47, cite le jugement de l'amiral Knowles sur les soldats anglo-américains qui composaient la garnison de Louisbourg où il commandait : He calls the New-England soldiers lazy, dirty and obstinate : " Every one I found, here, from the generals down to the corporals, were sellers of rum."

L'extrait suivant d'une lettre du rév. Hugh Graham au rév. Dr Brown, d'Halifax, datée de 1791, achèvera de faire connaître le caractère des soldats américains :

" A party of rangers of a regiment chiefly employed in scouring the country of the deluded French who had unfortunately fallen under the ban of British policy, came upon four French men who had all possible caution, ventured out from their skulking retreats to pick some of the stragglers and hidden treasure. The solitary few, the pitiable four, had just sat down weary and faint on the banks of the desert stream in order to refresh themselves with some food and rest, when the party of Rangers surprised and apprehended them, and as there was a bounty on Indian scalps, a blot, too, on England's escutcheon, the soldiers soon made the supplicating signal, the officer's turned their backs, and the French were instantly shot and scalped. A party of the Rangers brought in one day 25 scalps, pretending that they were Indian's, and the commanding officer at the fort, then Col. Wilmot, afterwards Governor Wilmot (a poor tool) gave orders that the bounty should be paid

tranquille, car il avait la conscience du rôle odieux qu'on lui faisait jouer, et de la flétrissure qu'il allait attacher à son nom. Plusieurs passages de son *journal* laissent entrevoir les remords qui l'agitaient.

Au reste, il aurait fallu avoir dépouillé tout sentiment humain pour n'être pas ému à la pensée de tant de malheurs dont il allait être un des premiers auteurs. Sans doute, à ses yeux, les Acadiens étaient de grands criminels ; ils avaient résisté aux promesses aussi bien qu'aux menaces qu'on

them. Capt. Huston who had at that time the charge of the military chest, objected such proceedings both in the letter and spirit of them. The Colonel told him, that according to law the French were all out of the French, that the bounty on Indian scalps was according to: "Law, and that tho' the law might in some instances be strained a little, yet there was a necessity for winking at such things." Upon account, Huston, in obedience to orders, paid down £250, telling that the "curse of God should ever attend such guilty deeds." A considerable large body of the French were one time surprised by a party of the Rangers on Peticoudiac River ; upon the first alarm, most of them throw themselves into the river and swam across, and by way the greater part of them made out to elude the clutches of these bloody hounds, tho' some of them were shot by the merciless soldiery in the river. It was observed that these Rangers, almost without exception, closed their days in wretchedness, and particularly a Capt. Danks who even rode to the extreme of his commission in every barbarous proceeding. In the Cumberland insurrection (late war) he was suspected of being "Jack on both sides of the bush," left that place, Cumberland, in a small jigger bound for Windsor, was taken ill on the passage, thrown down into the hold among the ballast, was taken out at Windsor, is half dead, and had little better than the burial of the dog. He lived under a general dislike and died without any to regret his death."

leur avait faites ; ils étaient un perpétuel danger pour son pays. Mais il se disait aussi que leur entêtement, qu'il qualifiait de stupide, avait pour mobile un sentiment que les hommes ont toujours respecté ; celui de la religion et du patriotisme. Il ne pouvait se dissimuler qu'il y avait de la sincérité dans leur croyance, quelque superstitieuse qu'elle lui parût, et dans leur patriotisme puisqu'ils y sacrifiaient leurs intérêts ; et il pressentait que l'avenir serait plus sévère pour sa conduite que pour celle de ses victimes.

“ J'en ai pesant sur le cœur et sur les mains, écrivait-il.... J'ai hâte d'en avoir fini avec cette besogne, la plus pénible dans laquelle j'aie jamais été employé.”¹

Autour de lui se déroulait une nature riante, où tout respirait le calme et le bonheur de la vie champêtre. L'horizon bleuâtre des montagnes qui ferment au nord le bassin des Mines, et les âpres

1. Things are now very heavy on my heart and hands. . . . I impatiently wait . . . that once at length we may get over this troublesome affair, which is more greivous to me than any service I was ever employed in. — *Journal of Winslow*, p. 97, 134.

Le commandant de Port-Royal, John Handfield, à qui Winslow écrivait ces dernières paroles, était poursuivi par le même sentiment de honte et lui répondait : I Heartily join with you in wishing that we were both of us got over this most disagreeable and troublesome part of the service. — *Journal de Winslow*, p. 142.

falaises, couronnées de forêts, du cap Blomedon qui en protège l'entrée, étaient noyés dans l'atmosphère chaude et vaporeuse du soleil d'août. Les eaux du bassin, gonflées par le flux, s'épanouissaient comme une nappe de lumière, en emplissant les digues et les rivières aux Canards, des Habitants, de Gaspareaux, dont les rivages étaient animés par des groupes de jeunes gens et d'enfants attirés par la curiosité.

Au bord de l'eau s'étendait à perte de vue la Grand'Prée, toute jaunissante de moissons, ou animée par les troupeaux qui paissaient le riche gazon ; et au-delà, sur les pentes verdoyantes des côteaux qui entourent le bassin, étaient disséminées les maisons simples et rustiques des Acadiens, avec les villages de Grand-Pré et de la rivière aux Canards, surmontés des clochers de leurs églises, qui se dessinaient sur l'arrière plan des hauteurs boisées qui encadrent l'horizon.

Les habitants, dispersés dans leurs champs, interrompaient par intervalle leurs travaux pour se demander ce que signifiait l'arrivée de ces nouvelles troupes. Malgré les vagues rumeurs qui leur étaient venues de divers côtés, ils ne soupçonnaient évidemment pas l'épouvantable catastrophe qui était sur le point de fondre sur eux. Dans quelques jours

cependant, ce vallon si paisible et qui abritait tant de familles heureuses, allait devenir le coin le plus désolé du monde.

Winslow ne fit d'abord que jeter l'ancre devant Grand-Pré ; il remonta la rivière Pisiquid (aujourd'hui l'Avon), et débarqua ses troupes au village de Pisiquid où avait été bâti un fort en palissades nommé fort Edward, d'où le capitaine Murray avait l'œil sur la population environnante. Winslow fit dresser les tentes de ses soldats autour du fort, et passa quelque temps auprès de Murray pour concerter avec lui les moyens de préparer le piège qu'ils avaient à tendre, sans éveiller les soupçons des Acadiens ; puis il redescendit à Grand-Pré.

En l'absence du missionnaire, il fit venir quelques-uns des principaux paroissiens, et leur enjoignit d'enlever les vases sacrés de l'église, car il voulait s'en servir pour faire son quartier général.¹

1. Afin de priver les Acadiens de leurs conseillers les plus éclairés, et par là de mieux assurer le succès d u complot, Lawrence avait donné ordre de s'emparer d'avance des missionnaires soit par la ruse, soit par la force ou verte. Les trois desservants de cette partie de la baie, MM. Chauvreulx, Daudin et Lemaire, avaient été arrêtés dès le milieu de juillet précédent, conduits à Halifax et détenus séparément sur la flotte de l'amiral Boscawen. Ils furent ensuite envoyés en Angleterre d'où ils passèrent en France.

Ces actes de violence n'avaient pas trop surpris leurs paroissiens, car ceux-ci étaient habitués à voir leurs prêtres en butte aux persécutions. Il faut bien avouer aussi que les Acadiens,

Cette profanation par laquelle Winslow inaugurerait son arrivée était de sa part une imprudence de nature à trahir ses intentions hostiles, et qui aurait dû, ce semble, éveiller la méfiance des habitants. Ceux-ci cependant n'en furent guère émus, ce qui prouve bien ce que valait le régime de douceur dont se vantaient les autorités officielles en reprochant aux Acadiens de s'y être montrés ingrats.

Mais les Acadiens avaient fini par s'endurcir aux vexations et à s'endormir au bord de l'abîme. Ils avaient cru donner des preuves suffisantes de leur neutralité en livrant leurs armes. Ce fut leur dernière faute et la plus grande ; car elle les laissait à la merci de leurs ennemis. Ceux-ci n'eurent plus qu'à attendre une occasion favorable pour tendre leurs pièges et les y faire tomber. Elle était venue.

Winslow transforma l'église en arsenal et en

aveuglés par tant d'intérêts qui les attachaient à leur pays, refusaient obstinément d'ouvrir les yeux à l'évidence. Ils avaient été inutilement avertis depuis longtemps. Le plus clairvoyant de leurs missionnaires, surtout, l'abbé Leloutre, avait en vain accumulé sur sa tête toutes les colères et toutes les haines de leurs ennemis, en démasquant sans relâche leurs projets ; les prédictions de cette autre Cassandre n'avaient pas été plus écoutées que celles de la fatidique Troyenne. Simples et droits, les Acadiens étaient faciles à tromper ; leurs oppresseurs, plus perfides que les Grecs, le savaient, et ils ne reculaient devant aucune trahison pour y arriver. On verra par certaines citations qui vont suivre, dans quel réseau de mensonges les malheureuses victimes avaient été enveloppées.

salles d'armes, dressa les tentes de ses soldats sur la place publique, et s'établit lui-même dans le presbytère. Pour prévenir toute surprise, il fortifia son camp d'une enceinte de palissades, et il écrivit au gouverneur Lawrence, qui lui avait exprimé la crainte que les habitants en fussent alarmés : " Ces travaux ne leur ont pas causé la moindre inquiétude, car ils y ont vu la preuve que le détachement doit passer l'hiver au milieu d'eux." ¹ Et Winslow concluait en disant que, les récoltes n'étant pas encore terminées, il était convenu avec Murray d'attendre jusqu'au vendredi suivant pour publier l'ordre du gouverneur.

Le 30 du mois, Murray, venu du fort Edward à Grand-Pré, s'enferma dans le presbytère avec Winslow pour conclure les derniers préparatifs. Il fut convenu que Winslow sommerait toute la population mâle des environs de Grand-Pré de venir le rencontrer à l'église pour entendre l'ordonnance du roi, et que Murray ferait de même à Pisiqid. Winslow fit alors entrer les officiers qu'il avait sous ses ordres, leur fit prêter serment de garder le secret, et leur communiqua ses instructions et ses plans. Aucun d'eux ne fit d'objections, et Murray reprit le chemin du fort Edward.

1. *Journal de Winslow*, p. 85.

IV

Dans la journée du dimanche, le dernier que les pauvres Acadiens avaient à passer en paix au sein de leurs familles, Winslow eut la satisfaction d'observer qu'il n'y avait aucun mouvement inusité dans le village. La seule contrariété qu'il éprouvât fut de voir que les moissons n'étaient pas encore toutes rentrées, et qu'une partie allait peut-être échapper à la destruction. Il avait pu le constater durant une tournée qu'il venait de faire dans le voisinage avec une cinquantaine de ses hommes.

Des croisées ouvertes du presbytère, il était témoin ce jour-là d'une scène qui ne pouvait manquer de se graver dans sa mémoire, et qui lui revenait sans doute lorsqu'il traçait certains passages de son journal, où l'on devine les pensées troublantes qui l'obsédaient, comme ce qui suit, par exemple : " Nous aurons bientôt les mains pleines de l'affaire désagréable qui nous oblige à chasser un peuple de ses anciennes habitations, lesquelles, dans cette partie du pays, ont une très grande valeur. " ¹

1. Shall soon have our hands full of disagreeable business to remove people from their ancient habitations which, in this part of the country, are very valuable. — *Journal de Winslow*. p. 72.

C'est que, malgré lui, il établissait un contraste terrible entre la douce pastorale qu'il avait sous les yeux et les scènes de désespoir qu'il allait provoquer dans quelques jours. Ce contraste lui apparaissait d'autant plus violent qu'on était précisément à l'époque de l'année où le bassin des Mines offrait le coup d'œil le plus séduisant, et que, du point de vue où il était, il embrassait tout l'ensemble et les détails de ce charmant paysage avec le mouvement rural qui l'animait.

On se sentait au milieu d'une atmosphère de quiétude et de sérénité, dans cette solitude lointaine et ignorée du monde, autour de cette nappe d'eau, à peine moirée par la brise, abritée comme un lac, là-bas par des hauteurs bleuissantes, plus près par le promontoire abrupt du cap au Porc-Epic, ici par un cercle de pentes douces terminées par la Grand'Prée. On y entendait beugler les vaches qui remontaient vers les étables où les attendaient les laitières. Il n'y avait pas jusqu'au chant du grillon, caché dans l'herbe, qui ne rappelât le bonheur domestique.

Ce bonheur, il est vrai, n'avait pas atteint ce degré de perfection, cet idéal qu'ont voulu y voir certains auteurs qui en ont fait des tableaux de fantaisie : l'*Acadie* n'a jamais été l'*Arcadie*. Les

Acadiens avaient leur part des misères et des défauts qui sont l'apanage de l'humanité. Un bon nombre d'entre eux étaient processifs comme les Normands leurs pères, jaloux les uns des autres, comme les Canadiens leurs frères. Ils n'étaient pas toujours dociles, obéissants à leurs missionnaires, comme l'ont supposé quelques auteurs aussi loin en cela de la vérité que les idéalistes qui les ont représentés comme des hommes parfaits ; mais, en général, ils étaient bons, affables et serviables. L'esprit français, toujours gai, toujours vif, prompt aux reparties, s'était conservé parmi eux, bien qu'ils n'eussent d'autre instruction que les solides principes du christianisme. Modérés dans leurs goûts, simples dans leurs habitudes, ils avaient peu de besoins, et ils étaient contents de leur sort. L'incomparable fertilité de leurs terres, moins difficiles à ouvrir et à cultiver que celles du Canada, leur donnait en peu d'années assez d'aisance pour établir leurs enfants autour d'eux, et pour jouir d'une vieillesse heureuse. Quant à leur moralité, elle n'a pas besoin d'autres preuves que l'étonnante fécondité des familles, qui n'a été égalée que par celle des pasteurs boers du Transvaal. ¹

1. Voici un témoignage non suspect de la pureté des mœurs et du caractère des Acadiens, écrit en 1791, par l'honorable

La population de Grand-Pré était répandue par essaims dans le village, ou apparaissait aux fenêtres ouvertes et devant les portes des maisons. Çà et là s'élevaient des cris joyeux d'enfants attroupés sous les arbres des vergers chargés de fruits, ou des voix de femmes qui chantaient pour endormir leurs nouveaux-nés. Quelques vieillards, assis sur les clôtures, fumaient tranquillement leurs pipes en devisant du lendemain. Des groupes de garçons et de jeunes filles, vêtus de leurs habits du dimanche, passaient, en causant, aux abords de l'église ; les jeunes gens habillés d'étoffe tissée à la maison ; les jeunes filles portant jupon et *mantelet*, coiffées

Frook Watson, qui avait commandé le détachement envoyé à la Baie Verte pour en enlever les habitants et brûler les maisons.

“ C'était un peuple honnête, industrieux, sobre et vertueux ; rarement des querelles s'élevaient parmi eux. En été, les hommes étaient constamment occupés à leurs fermes, en hiver, ils coupaient du bois pour leur chauffage et leurs clôtures, et faisaient la chasse ; les femmes s'occupaient à carder, filer et tisser la laine, le lin et le chanvre que ce pays fournissait en abondance. Ces objets, avec les fourrures d'ours, de castor, de renard, de loutre et de martre, leur donnait non-seulement le confort, mais bien souvent de jolis vêtements. Ils leur procuraient aussi les autres choses nécessaires ou utiles au moyen du commerce d'échange qu'ils entretenaient avec les Anglais et les Français. Il y avait peu de maisons où l'on ne trouvât pas une barrique de vin de France. Ils n'avaient d'autres teintures que le noir et le vert ; mais afin d'obtenir du rouge dont ils étaient remarquablement épris, ils se procuraient des étoffes rouges anglaises qu'ils coupaient, *échiffaient*, cardaient, filaient et tissaient en bandes dont étaient ornés les vêtements des femmes. Leur pays était tellement abondant en provisions que j'ai entendu dire qu'on

de chapeaux de paille tressée de leurs mains. Bien des couples qui, en ce moment, se faisaient des aveux et formaient des projets d'union, étaient loin de se douter qu'ils étaient à la veille d'être séparés pour ne plus jamais se revoir.

V

Dans la journée du mardi, Winslow prétextait une excursion en chaloupe de côté de Pisiqid, pour s'assurer auprès de Murray que rien n'y avait transpiré de leur guet-apens ; et ils s'entendirent pour faire aux deux endroits l'assemblée à trois

achetait un bœuf pour cinquante chelins, un mouton pour cinq, et un minot de blé pour dix-huit deniers. On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier à moins que la jeune fille ne pût tisser une mesure de drap, et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues. Ces qualités étaient jugées essentielles pour leur établissement, et ils n'avaient guère besoin de plus, car chaque fois qu'il se faisait un mariage, tout le village s'employait à établir les nouveaux mariés. On leur bâtissait une maison, défrichait un morceau de terre suffisant pour leur entretien immédiat ; on leur fournissait des animaux et des volailles ; et la nature, soutenue par leur propre industrie, les mettait bientôt en moyen d'aider les autres. Je n'ai jamais entendu parler d'infidélité dans le mariage parmi eux. Leurs longs et froids hivers se passaient dans les plaisirs d'une joyeuse hospitalité. Comme ils avaient du bois en abondance, leurs maisons étaient toujours confortables. Les chansons rustiques et la danse étaient leur principal amusement."—*Collections of Nova Scotia Historical Society*, v. II, p. 132.

Voilà ce qu'avaient fait des Acadiens les prêtres dont on a cherché, de nos jours comme de leur temps, à flétrir la mémoire. On juge de l'arbre par ses fruits.

heures de l'après-midi, le vendredi suivant. Ils rédigèrent ensuite la sommation aux habitants qu'ils firent traduire par un marchand de l'endroit nommé Beauchamp.

La voici :

“ John Winslow, écuyer, lieutenant-colonel et commandant des troupes de Sa Majesté, à Grand-Pré, les Mines, la rivière aux Canards et les lieux adjacents.

“ Aux habitants des districts sus-nommés, aussi bien aux anciens qu'aux jeunes gens et aux petits garçons.

“ Comme Son Excellence le gouverneur nous a instruit de sa dernière résolution, concernant les matières proposées récemment aux habitants en général, en personne, Son Excellence désirant que chacun d'eux fût parfaitement informé des intentions de Sa Majesté qu'il nous a aussi ordonné de vous communiquer, telles qu'elles nous ont été données ;

“ Nous ordonnons donc et enjoignons strictement par ces présentes à tous les habitants, aussi bien des districts sus-nommés que de tous les autres, aux vieillards de même qu'aux jeunes gens, et aussi à tous les garçons de dix ans, de venir à l'église de Grand-Pré vendredi, le cinq courant, à

trois heures de l'après-midi, afin que nous leur fassions part de ce que nous avons reçu ordre de leur communiquer ; déclarant qu'aucune excuse ne sera admise sous aucun prétexte que ce soit, sous peine de confiscation de leurs biens meubles et immeubles.

“ Donné à Grand-Pré, le deux septembre en la vingt-neuvième année du règne de Sa Majesté, A. D. 1755.”¹

Une proclamation semblable fut rédigée au nom de Murray pour les habitants du district de Pisi-
quid.

La veille de l'assemblée, les deux commandants dépêchèrent leurs officiers vers les principaux centres pour afficher cette proclamation. Ils trouvèrent partout les habitants sans défiance, occupés dans les champs à achever leur récolte.

Le lendemain, dès l'heure de midi, tout le détachement américain était sous les armes devant le portail de l'église de Grand-Pré, les fusils chargés, prêts à faire feu. Dans la matinée, une distribution de poudre et de balles avait été faite aux soldats.

Winslow, en grand uniforme, entouré de son état-major, stationnait devant le presbytère. Ses

1. *Journal de Winslow*, p. 90.

regards inquiets se tournaient souvent vers les différents chemins qui conduisaient à Grand-Pré, et il ne put réprimer sur ses traits l'expression de la joie secrète qu'il éprouva lorsqu'il les vit se peupler de longues files d'habitants, les uns à pied, venant des environs, les autres en voiture, arrivant des Mines, de Gaspareaux, de la rivière aux Canards et de l'intérieur des terres.

Winslow, dont le portrait a été conservé, n'avait pas la tournure d'un colon américain ; puissant de taille, il paraissait plutôt un gros Anglais, joufflu, rubicond, avec des yeux à fleur de tête, vrai type qui convenait à une pareille exécution.

A trois heures précises, quatre cent dix-huit Acadiens de tout âge é t aient réunis dans l'église. Quand les derniers furent entrés, et les portes fermées et gardées, le commandant, accompagné de quelques officiers, vint se placer debout, dans le chœur, devant une table sur laquelle il posa ses instructions et l'adresse qu'il avait à lire.

Il promena un instant ses regards sur cette foule de figures hâlées par le soleil, qui le fixaient dans un anxieux silence ; puis il leur lut l'adresse suivante que traduisait à mesure un interprète :

“ Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai

entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés, pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Ecosse, où depuis près d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence qu'aucuns autres de ses sujets dans aucune partie de ses Etats. Vous savez mieux que tout autre quel usage vous en avez fait.

“ Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais qu'il doit vous être pénible étant de même sentiment que moi. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus ; je dois y obéir. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons, et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.

“ Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés ; et, grâce à la bonté de Sa Majesté, j'ai reçu l'ordre de vous accorder la liberté de prendre

avec vous votre argent et autant de vos effets que vous pourrez emporter sans surcharger les navires qui doivent vous recevoir. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession et que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et aussi que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation, qui, je le comprends, doit vous occasionner de grands ennuis, vous soit rendue aussi facile que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux.

“ Je dois aussi vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus sous la garde et la direction des troupes que j'ai l'honneur de commander. ”¹

Winslow termina son discours en les déclarant tous prisonniers du roi.

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'étonnement et la consternation des Acadiens en écoutant cette sentence. Ils comprirent alors que les vagues soupçons qu'ils avaient refusé d'entretenir étaient trop fondés ; et que cette assemblée

1. *Journal de Winslow*, p. 94.

n'avait été qu'un infâme piège où ils s'étaient laissé prendre. Cependant ils ne réalisèrent pas du premier coup toute l'horreur de leur situation : ils se persuadèrent que l'on n'avait pas réellement l'intention de les déporter. Ils ne pouvaient se figurer qu'il eût pu se trouver un ministre anglais à Londres pour conseiller au roi d'Angleterre de tendre un tel piège et de signer un pareil arrêt. Et ils avaient raison : c'était un audacieux mensonge. Jamais pareil ordre n'était parti d'Angleterre. L'initiative en était due à Lawrence, poussé par ses subalternes anglo-américains, qui voulaient à tout prix assouvir leur haine contre les Acadiens.

La révélation de ce fait prendra par surprise bien des lecteurs accoutumés à croire le contraire ; cependant elle est appuyée sur les documents officiels les plus authentiques, sur les dépêches mêmes du ministre de Londres au gouverneur Lawrence en personne.

Après la prise de Beauséjour, celui-ci s'était empressé d'en annoncer la nouvelle en Angleterre et, dans sa dépêche, il insinuait en termes assez vagues son projet de déporter les Acadiens en masse.

Le secrétaire d'Etat, sir Thomas Robinson, ne comprit pas toute la portée de ses paroles, mais il

en fut alarmé, et il se hâta de lui répondre " On ne voit pas clairement si vous avez intention d'enlever tous les habitants français de la péninsule . . .ou bien si vous entendez parler seulement de ceux des habitants trouvés à Beauséjour, quand ce fort a été évacué par la garnison... Quelle que soit votre intention, il n'y a pas de doute... que vous avez considéré les conséquences pernicieuses qui pourraient résulter d'une alarme qui aurait pu être donnée à tout le corps des Français neutres, qu'une insurrection soudaine pourrait être le résultat du désespoir, et aussi quel nombre additionnel de sujets utiles pourrait être donné, par leur fuite, au roi de France. Par conséquent, il ne peut trop vous être recommandé d'user de la plus grande précaution et de la plus grande prudence dans votre conduite vis-à-vis ces *neutres*, et d'assurer ceux d'entre eux en qui vous pouvez avoir confiance, particulièrement lorsqu'ils prêteront serment à Sa Majesté et à son gouvernement, QU'ILS PEUVENT DEMEURER DANS LA TRANQUILLE POSSESSION DE LEURS TERRES, sous une législation convenable. " ¹

Cette réponse est en date du 13 août 1755, c'est-

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 279.

à-dire précisément au moment où Lawrence mettait à exécution son complot et déchaînait ses limiers américains.

On voit maintenant sur qui retombe la responsabilité de la déportation des Acadiens. Le cabinet de Londres y fut complètement étranger ; il recommandait à ce moment-là même, avec la plus vive instance, les mesures de paix et de conciliation. Cette déportation fut due au zèle indiscret de ses représentants en Amérique qui, obsédés sans cesse par leurs entourages, fléchirent devant leur fanatisme, et, disons-le aussi, devant leur frayeur.

Il n'y a pas un mot dans cette dépêche qui ne soit une contradiction de la conduite de Lawrence. Ce fait est si remarquable que nous croyons devoir nous arrêter un instant à étudier cette dépêche pour mieux faire ressortir cette contradiction.

Et d'abord elle dévoile que Lawrence avait dissimulé son projet de bannissement général : " Il paraît, dit-elle, par votre lettre du 28 juin, que vous avez donné des ordres au colonel Monckton *de chasser en tous cas, hors du pays, les habitants français désertés (de leurs terres)*. On ne voit pas clairement, ajoute la dépêche, si vous avez intention d'enlever tous les habitants français de la péninsule, dont le nombre s'élève à plusieurs mille... ou bien si vous

entendez parler seulement de ceux des habitants trouvés à Beauséjour, quand ce fort a été évacué par la garnison ; ce dernier projet paraît plutôt avoir été votre intention, puisque vous ajoutez, *que si M. Monckton désire l'assistance des habitants français désertés, pour mettre les troupes à l'abri, vu que les casernes du fort français ont été démolies, il pourrait leur faire faire tout le service en leur pouvoir.*"

N'est-il pas manifeste, d'après ce passage, que Lawrence avait dissimulé son plan dans sa lettre ?

Ensuite quelle ligne de conduite lui trace le secrétaire d'Etat ? Sont-ce les mesures d'intimidation et de rigueur qu'il lui conseille ? Tout au contraire, il lui impose le plus strict devoir (*it cannot be too much recommended to you*) d'agir avec la plus grande précaution et une extrême prudence, non seulement pour ne pas alarmer les Acadiens et exposer l'Angleterre à perdre, par leur fuite, ces sujets utiles ; mais de plus il lui enjoint de les rassurer, particulièrement ceux qui viendront prêter serment d'allégeance, et de leur garantir la tranquille possession de leurs terres. " Ce qui m'a engagé à attirer votre attention toute particulière sur cette partie de votre lettre, ajoutait sir Thomas Robinson, qui évidemment redoutait les violences de Lawrence, c'est la proposition qui m'a été faite,

pas plus tard qu'au mois de mai dernier, par l'ambassadeur de France, savoir : " Qu'il soit accordé
" trois ans aux habitants français de la péninsule
" pour s'en retirer avec leurs effets, et que tous les
" moyens de faciliter ce transport leur soient aussi
" accordés. Les Anglais, ajoutait l'ambassadeur,
" devraient regarder sans nul doute cette proposition
" comme très avantageuse pour eux. " A quoi
il a plu à Sa Majesté de faire la réponse suivante
que je vous envoie pour votre particulière information,
savoir : " Qu'en ce qui regarde la proposition
" d'accorder trois ans aux habitants français de la
" péninsule pour émigrer, ce serait priver la Grande-
" Bretagne d'un nombre très considérable de sujets
" utiles, si une telle émigration s'étendait aux Français
" qui habitaient cette province au temps du
" traité d'Utrecht et à leurs descendants. "

Voilà quelles étaient les instructions émanées du cabinet de Londres. Il n'y a pas à se méprendre sur l'esprit qui les avait dictées : c'était un esprit d'apaisement et de pacification.

On reste épouvanté quand on les compare avec la conduite tenue par Lawrence. Où étaient, de sa part, les mesures de précaution et d'extrême prudence pour ne pas alarmer ces *sujets utiles* ?

N'avait-il pas, au contraire, fait tout en son

pouvoir pour les pousser à ce désespoir dont le secrétaire d'Etat lui marquait les pernicieuses conséquences ? Toutes leurs armes leur avaient été confisquées et j usqu'à leurs canots de pêche et tout es leurs autres embarcations. Quand leurs députés étaient venus à Halifax, dans le cours de l'été, pour supplier Lawrence de leur restituer ces objets, ils les avait accablés de reproches et de menaces en refusant de les leur rendre. ¹ Est-il étonnant qu'après de pareils traitements, ils aient été effrayés de prêter le serment sans réserve q u'il exigeait d'eux avec la rigueur d'un pro-consul romain ? Et ce qu'il y a de plus incroyable, c'est qu'après toutes ces intimidations, lorsque ceux d'entre eux qui se décidèrent enfin à prêter ce serment si redoutable à leurs yeux, se présentèrent devant Lawrence, celui-ci, au lieu de les accueillir *avec une extrême précaution et prudence, et de leur assurer la tranquille possession de leurs terres*, les repoussa avec hauteur en leur disant " qu'il était trop tard, et que désormais ils seraient traités comme des récusants papistes " ; et il les fit mettre en prison. ²

Nous le demandons : qu'y a-t-il de commun

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 247 et suivantes.

2. *Idem*, p. 256.

entre cette conduite barbare et les instructions du cabinet de Londres ? N'est-il pas évident qu'il y avait chez Lawrence une détermination bien arrêtée de se débarrasser à tout prix des Acadiens, *ces ennemis invétérés de notre religion*, comme écrivait le même Lawrence dans la dépêche où il annonçait leur déportation. ¹

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 281.

Lawrence savait très-bien qu'il n'avait pas le droit de présumer de la volonté du gouvernement anglais. Il n'avait qu'à ouvrir les dépêches adressées depuis longtemps à ses prédécesseurs pour lire les ordres les plus formels à cet égard, comme celui-ci par exemple :

“ You are not to attempt their removal without His Majesty's positive order. ”—*Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 58. Et cette recommandation à Lord Cornwallis : “. . . We doubt not but that you will cont in ue using all possible means that may prevent the French inhabitants retiring from the province. ” *Id.* p. 611.

Le cabinet de Londres n'avait pas osé signer l'ordre d'expulsion, parce qu'il se rappelait que la position fa usse faite aux Acadiens était due à son attitude et à celle de ses agents vis-à-vis d'eux, surtout au serment de neutralité que des gouverneurs leur avaient permis de prêter. L'honneur de l'Angleterre était engagé dans ce dilem me : ou protéger les Acadiens, ou les laisser partir librement.

Ceux qui veulent étudier cette question au point de vue légal peuvent consulter une savante dissertation publiée sur ce sujet par un historiographe américain. Il démontre que les Acadiens furent bannis, non pas pour délit politique, mais à cause de leur religion, et qu'on ne prit pas la peine d'observer les formalités les plus élémentaires de la loi.

Nous en extrayons le passage suivant :

“ Supposing, now, that the English laws against Popish Recusants applied to the inhabitants of the British Colonies—a point which is su rely not very certain and though main tained by a New England Winslow in 1755, would have been gravely questioned by a New England Adams in 1775—we come to

Ah ! s'il y avait eu à Halifax un vrai représen ' ant
du cabinet de Londres, les Acadiens n'auraient pas

consider what recusancy was, and what the penalties for recusancy were.

"The recusancy had to be established by indictment and trial. A person could be convicted only " upon indictment at the King's suit or a regular action or information on the statute of 25 Eliz. I., or an action of debt at the King's suit alone, according to the statute of 35 Eliz. I. " * Fines were imposed for recusancy, and if these were not paid the crown was empowered, " by process out of the exchequer, to take, seize and enjoy all the goods, and two parts as well of all the lands, tenements and hereditaments, leases and farms, of such offender. . . leaving the third part only of the same lands, tenements and hereditaments, leases and farms, to and for the maintenance and relief of the same offender, his wife, children and family."

The severe acts of even Queen Elizabeth went no further. There was no provision by which the wife and children were punished for the offence of the father, nor was he deprived of all his lands. And even on conviction of recusancy, new proceedings were required before the crown could occupy the lands. " But as to lands and tenements," says Cowley, " there must first be an office found for the kind ; for regularly before the finding of such office, lands or tenements cannot be seized into the King's hand, " † The recusant was regarded as a tenant for life, even of the two-thirds, which went to the heir in remainder. The laws did not confiscate the lands absolutely ; and these laws gave no authority whatever to any officer to seize the recusant and his whole family and carry them off.

" There was no warrant whatever in English law for proceeding against Popish Recusants in the manner in which Lawrence and his Council did. And if there were individuals who were guilty of over acts of treason, they had power to punish them, but no law of England authorized the seizure of property of a whole community and the removal of their persons. " — *The American Catholic Quarterly Review*, October, 1834. *The Acadian Confessors of the Faith*, 1755, p. 596.

* *Cowley's laws as concerning Jesu ite Sundry Priests, Recusants, &c., and concerning the oaths of supremacy and allegiance*, P. 252.

† *Cowley's Laws*, p. 104.

été bannis, et cette tache n'aurait pas été infligée à la civilisation.

Les événements de la guerre, qui se précipitèrent durant les années suivantes, détournèrent l'attention des ministres anglais, et leur firent accepter les faits accomplis. ¹

1. Certains historiens ont avancé qu'on avait eu recours à la déportation qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Le cabinet anglais était loin, comme le prouve la dépêche de sir Thomas Robinson, d'être de ce sentiment.

Au reste, la persécution religieuse plus ou moins sourde qu'avaient eue à subir les Acadiens, et dont nous avons cité quelques exemples, mitige singulièrement ce prétendu régime de douceur. Nous pourrions au besoin multiplier ces exemples.

CHAPITRE QUATRIÈME

—

La chasse aux Acadiens. — Les premiers embarquements. — Remords de Winslow. — La journée du huit octobre — Incendie des villages. — De Grand-Pré à Annapolis.

I

Quand, après la fameuse assemblée du 5 septembre, les prisonniers acadiens virent Winslow sortir de l'église, quelques-uns des plus âgés le suivirent au presbytère et le conjurèrent de leur permettre d'aller avertir leurs familles de ce qui venait de se passer, de crainte qu'elles ne prissent trop d'inquiétudes. Après s'être consulté avec ses officiers, il consentit à laisser sortir chaque jour vingt des prisonniers, mais à la condition que les autres répondraient de leur retour. Chaque famille devait être enjointe d'apporter des vivres pour ceux des siens qui étaient détenus.

Murray écrivit le même jour à Winslow qu'il avait réussi à s'emparer de cent quatre-vingt-trois hommes ; et tous deux se félicitèrent de leur succès. Mais leur joie fut tempérée par les nouvelles qu'ils reçurent de Port-Royal et de Chipoudy.

Les habitants de Port-Royal avaient eu vent de la conspiration, et s'étaient enfuis dans les bois ; un petit nombre seulement avaient été saisis. ¹

On a vu ce qui s'était passé à Chipoudy. Le major Frye en était encore tout consterné, le jour où il fit son rapport à Winslow. Et l'un de ses officiers ajoutait en le confirmant : " Tout notre monde ici est dans la crainte que vous, qui êtes au cœur de cette nombreuse engeance démoniaque,

1. Le passage suivant d'une lettre de M. l'abbé Le Guerne, qui, comme on le sait, était missionnaire de Memramcook, Péticoudiac et Chipoudy, révèle quelque chose des moyens perfides qu'on avait employés pour attirer les Acadiens.

... " Il n'est point de trahison dont l'Anglais ne se soit servi contre l'habitant, soit pour l'emmener, soit pour sonder ses intentions. . . . C'étaient des espérances des plus flatteuses. . . la paix ramènerait un chacun sur son ancienne habitation. . . .

... Le commandant anglais par ses promesses séduisantes, des offres captieuses, et par des présents même. . . avait cru me mettre dans ses intérêts. Se croyant donc assuré de moi, il me manda qu'il souhaitait de me voir incessamment. Je me gardai bien des embûches qu'il me tendait. A une lettre où il me pressait encore de bannir toute défiance et de me rendre au fort (Beauséjour), je répondis que je me souvenais que M. Maillard avait été embarqué malgré une assurance positive d'un gouverneur anglais, et que j'estimais mieux me retirer que de m'exposer en aucune manière. " — 10 mars, 1756.

n'éprouviez le même sort, ce dont je prie Dieu qu'il vous préserve." ¹

Ces fâcheuses nouvelles firent craindre un soulèvement parmi les prisonniers. Il est probable qu'ils en cherchèrent l'occasion, et qu'ils s'y seraient déterminés, s'ils n'avaient pas conservé quelque illusion sur le sort qu'on leur réservait. C'est ce que firent plus tard une bande d'entre eux à bord d'un des vaisseaux, dont ils s'emparèrent.

Les jours qui suivirent l'assemblée, des patrouilles furent envoyées dans les différentes directions pour saisir ceux qui avaient échappé à la première arrestation. Les soldats tiraient sans pitié sur tous ceux qui cherchaient à fuir. Un habitant du nom de Melançon, paraît-il, ayant aperçu une des patrouilles dans le voisinage de sa maison, s'était élancé sur un de ses chevaux pour gagner le bois ; mais une balle était venue l'atteindre et le jeter mort sur la route. Plusieurs autres eurent le même sort. Bientôt l'église de Grand-Pré, qui avait été convertie en prison, fut encombrée de près de cinq cents des malheureux Acadiens.

L'enceinte palissadée servait de préau, où, durant le jour, un certain nombre avaient la permission

1. *Journal de Winslow*, p. 102.

d'errer à tour de rôle, sous l'œil des sentinelles, qui avaient ordre de tirer sur quiconque ferait mine de vouloir s'évader.

On ne peut lire sans attendrissement la requête que les Acadiens présentèrent à Winslow, peu de jours après leur détention.

Il est de mode parmi leurs adversaires de les qualifier d'ignorants, d'hommes inférieurs, dénués de sentiments élevés. On va voir par cette requête admirable dans sa simplicité, quelle distance il y avait entre eux et leurs bourreaux.

“ A la vue, disaient-ils, des maux qui semblent nous menacer de tous côtés, nous sommes obligés de réclamer votre protection et de vous prier d'intercéder auprès de Sa Majesté, afin qu'elle ait égard à ceux d'entre nous qui ont inviolablement gardé la fidélité et la soumission promises à Sa Majesté; et, comme vous nous avez donné à entendre que le roi a ordonné de nous transporter hors de cette province, nous supplions que, s'il nous faut abandonner nos propriétés, il nous soit au moins permis d'aller dans les endroits où nous trouverons des compatriotes, le tout à nos propres frais; et qu'il nous soit accordé un temps convenable pour cela, d'autant plus que par ce moyen nous pourrons conserver notre religion que nous

avons profondément à cœur, et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens.”¹

Winslow, qui a couché cette requête dans son journal n'a pas même soupçonné la sublimité des sentiments qu'elle exprimait. Après l'avoir transcrite, il passe à l'ordre du jour sans ajouter un mot.

Winslow était également resté sourd à toutes les supplications des femmes et des enfants. Voyant les plus hardis s'indigner ouvertement et se concerter ensemble, il craignait qu'ils ne vinsent à se porter à quelque acte de désespoir, et, sur l'avis de ses officiers, il résolut de profiter de l'arrivée de cinq vaisseaux de Boston qui venaient d'ancrer à l'embouchure de la rivière Gaspareaux, pour faire monter sur chacun d'eux cinquante des captifs.

Dans la matinée du 10 septembre, la garnison fut appelée sous les armes, et placée derrière le presbytère en colonnes adossées à l'un des longs pignons de l'église qui faisait face aux deux portes de l'enceinte palissadée. Winslow fit alors venir celui des anciens, connu sous le nom de *père* Landry, qui,

1. *Journal de Winslow*, p. 112.

On ne dira pas que c'étaient les prêtres qui avaient dicté cette requête aux Acadiens ; il n'y en avait pas dans les environs. MM. Chauvrenx, Daudin, LeMaire et Maillard avaient été faits prisonniers ; Le Guerne était fugitif, avec la plupart de ses paroissiens, vers le fond de la baie ; et Desenclaves, avec les siens, du côté du Cap de Sable.

sachant le mieux l'anglais, servait ordinairement d'interprète, et il lui dit d'avertir les siens que deux cent cinquante d'entre eux seraient embarqués immédiatement, et qu'on commencerait par les jeunes gens, qu'ils n'avaient qu'une heure de délai pour se préparer, parce que la marée était sur le point de baisser. " Landry fut extrêmement surpris, ajoute Winslow ; mais je lui dis qu'il fallait que la chose fût faite, et que j'allais donner mes ordres. " ¹

Les prisonniers furent amenés devant la garnison, et mis en lignes, six hommes de front. Alors les officiers firent sortir des rangs tous les jeunes gens non mariés au nombre de cent quarante-et-un, et, après les avoir mis par ordre, ils les firent envelopper par quatre-vingts soldats détachés de la garnison sous le commandement du capitaine Adams.

Jusqu'à ce moment tous ces malheureux s'étaient soumis sans résistance ; mais quand on voulut leur ordonner de marcher vers le rivage pour y être embarqués, ils se récrièrent et refusèrent d'obéir. On eut beau les commander et les menacer, tous s'obstinèrent dans leur révolte avec des cris et une agitation extrêmes, disant avec raison que, par ce

1. *Journal de Winslow*, p. 109.

procédé barbare, on se parait le fils du père, le frère du frère. Ce fut là le commencement de cette dislocation des familles, qui n'a pas d'excuse, et qui a marqué d'une tache ineffaçable le nom de ses auteurs.

Quand on sait qu'une partie de ces jeunes gens n'étaient que des enfants de dix à douze ans, et par conséquent bien moins redoutables que des hommes mariés dans la force de l'âge et qui avaient de plus grands intérêts à sauvegarder, on ne peut comprendre ce raffinement de cruauté.

Il faut laisser Winslow lui-même raconter cet incident : " J'ordonnai aux prisonniers de marcher. Tous répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leurs pères. *Je leur dis que c'était une parole que je ne comprenais pas*, car le commandement du roi était pour moi absolu et devait être obéi absolument, et que je n'aimais pas les mesures de rigueur, mais que le temps n'admettait pas de pourparlers ou de délais, alors j'ordonnai à toutes les troupes de charger à la baïonnette et de s'avancer sur les Français. Je commandai moi-même aux quatre rangées de droite des prisonniers, composées de vingt-quatre hommes, de se séparer du reste ; je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer, et

je lui ordonnai de marcher. Il obéit. " ¹ Le reste des jeunes gens se résignèrent à suivre, mais non sans résistance, et avec des lamentations qui firent mal à Winslow lui-même. Une foule de femmes et d'enfants, parmi lesquels se trouvaient les mères, les sœurs, les fiancées de ces infortunés, étaient témoins de cette scène déchirante et en augmentaient la confusion par leurs gémissements et leurs supplications.

De l'église au lieu de l'embarquement la distance n'est pas moins d'un mille et demi. Elles s'attachèrent à leurs pas pendant tout ce trajet, en priant, pleurant, s'agenouillant, leur faisant des adieux, essayant de les saisir par leurs vêtements pour les embrasser une dernière fois.

Une autre escouade, composée de cent hommes

1 . . . " Order ye prisoners to march. They all answered they would not go without their fathers. I told them that was a word I did not understand, for that the King's command was to me absolute and should be absolutely obeyed and that I did not love to use harsh means, but that the time did not admit of parleys or delays, and then ordered the whole troops to fix their bayonets and advance towards the French, and bid the 4 right-hand files of the prisoners consisting of 24 men, which I told of myself to devied from the rest, one of whom I took hold (who opposed the marching) and bid march: he obeyed and the rest followed, though slowly, and went off praying, singing, and crying, being met by the women and children all the way (which is 1 ½ mile) with great lamentations upon their knees, praying, &c. — *Journal de Winslow*, p. 109. On a conservé l'orthographe de l'auteur.

mariés, fut embarquée aussitôt après la première, au milieu des mêmes scènes. Des pères s'informaient de leurs femmes restées sur le rivage où étaient leurs fils, des frères où étaient leurs frères, qui venaient d'être conduits dans les navires ; et ils suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse, les soldats pointaient leurs baïonnettes et les poussaient dans les chaloupes.

Chaque famille eut ordre de nourrir les siens à bord, comme elle avait fait à l'église.

II

En lisant les instructions de Lawrence, on est naturellement porté à croire qu'il ait au moins recommandé de ne pas séparer les membres d'une même famille en les déportant ; mais il n'en est nullement question, pas plus que dans les rapports que lui adressait Winslow. ¹

1. Dans le mémoire secret adressé par Lawrence à Murray, on lit le passage suivant qui n'a pas besoin de commentaires :

“ Take an opportunity of acquainting the inhabitants that if any attempt by indians or others to Destroye or otherwise Molest his Majestys Troops, you have my orders to take an Eye for an Eye, a Tooth for a Tooth and in Shorte Life for Life from the nearest Neighbours where such Mischiefe is Performed. ”

“ Choisissez une occasion pour prévenir les habitans que s'il se fait aucune tentative de la part des sauvages ou autres pour détruire ou molester de quelque manière les troupes de Sa Majesté, vous avez mes ordres de prendre œil pour œil, dent pour dent, en un mot vie pour vie sur les plus proches voisins du lieu où s'accomplira tel méfait. ” .

Lawrence avait d'autres préoccupations : une de celles qu'il avait le plus à cœur, était de se faire choisir les plus beaux chevaux dans les écuries des Acadiens. Il avait donné tout exprès, pour cela, un sauf-conduit à un nommé Moïse LesDerniers qui fit une levée dans les différentes paroisses. ¹

Murray, que Lawrence avait chargé de lui rendre le même service, écrivait à Winslow : " J'ai vu plusieurs chevaux, mais je n'en ai trouvé aucun qui, je pense, puisse lui plaire, je suis informé aujourd'hui qu'il y a un cheval noir appartenant à un nommé Amand Gros, de Grand-Pré, qui, me dit-on, sera un cheval de selle qui conviendra à son goût. Je désire donc que vous soyez assez bon que d'ordonner à René Leblanc, fils, ou à

1. Permit the Bearer Moses LesDerniers to go to Grand-Pré, to the Rivers Cannard and Habitant to look for some horses for the use of the lieutenant governor and bring the same to this Fort.

Fort Edward 3rd September 1755. A. Murray, to all concerned.

The number of horses mentioned above are six. A. M.

Autre sauf-conduit au même par Winslow, 4 septembre.—
Journal de Winslow, p. 91-93.

Cette date du 4 septembre est à remarquer : c'était la veille de l'assemblée où tous les biens des Acadiens allaient être confisqués au profit de la couronne. Lawrence n'avait pas voulu perdre l'occasion d'être le premier à mettre la main impunément sur ce qu'il y trouvait de plus précieux. On saisit ici sur le fait l'esprit qui animait l'organisateur de l'expédition : on connaît celui des subalternes.

quelques autres Français, de s'en emparer et de me l'amener. ¹

Winslow espérait que les transports destinés à recevoir toute la population ne tarderaient pas à arriver ; mais il fut trompé dans son attente. Sept de ces transports, expédiés de Port-Royal, n'entrèrent dans le bassin des Mines qu'aux premiers jours d'octobre.

Quelle que fût la dureté de Winslow pour les habitants de Grand-Pré, elle n'était rien comparée à celle que Murray montra à Pisiquid. Elle n'était rien surtout comparée à la brutalité des soldats anglo-américains qu'inspiraient une haine invétérée et des luttes sanglantes contre les Acadiens. Winslow finit par en être indigné, et ces désordres allèrent si loin qu'il dû publier un ordre du jour défendant, sous peine de châtimeut sommaire, à tous soldats et matelots de quitter leurs quartiers, afin, disait-il, de mettre fin aux détresses d'un peuple en détresse. ²

Trois des transports furent détachés du convoi et envoyés à Pisiquid, où, depuis des semaines, Murray les attendait avec impatience. Dans la lettre qu'il écrivait à Winslow, pour lui annoncer

1. *Journal de Winslow*, p. 108.

2. *Idem*, p. 113.

leur arrivée, se trouve un passage où d'un trait il se peint lui-même : " Aussitôt que j'aurai dépêché mes vauriens (*my rascals*) je descendrai pour arranger nos affaires et me reposer un peu avec vous. " ¹

Il écrivait quelques jours auparavant : " J'ai hâte de voir embarquer ces pauvres misérables... Alors je me donnerai le plaisir de vous rencontrer et de boire à leur bon voyage. " ²

Dès que tout fut préparé pour le départ, le commandant fit une proclamation ordonnant aux habitants de se tenir prêts pour le huit octobre. Winslow avait annoncé dans l'assemblée du cinq sept embre que les familles ne seraient pas divisées et que les habitants de chaque village seraient autant que possible, embarqués sur les mêmes navires. On a vu, par ce qui s'était passé lors du premier embarquement, ce que valaient ces promesses. Au reste, nous avons sous la main une masse de faits, recueillis parmi les descendants des Acadiens, qui prouvent que le nombre des familles démembrées fut considérable.

Tel était l'attachement de ces pauvres gens pour leur pays, que, malgré les déclarations les plus formelles, réitérées durant tout un mois, ils s'obsti-

1. *Journal de Winslow*, p. 1 71.

2. *Idem*, p. 108.

naient encore à se faire illusion, et gardaient quelque espoir de n'être pas déportés. Ce ne fut qu'au dernier moment qu'ils ouvrirent les yeux.

Il faut renoncer à décrire les scènes de cette lamentable journée du 8 octobre. On a peine à entendre même les récits imparfaits qu'en font aujourd'hui les petits-fils des exilés. C'est cette journée du 8 octobre qui leur est restée dans l'esprit, quand ils parlent de *l'année du grand dérangement*.

Dès le matin de ce jour, des foules de femmes et d'enfants, venues de toutes les directions, depuis la rivière Gaspareaux jusqu'à Grand-Pré, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveaux-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand Prée par des escouades de soldats sans pitié. Le chemin qui conduisait à travers cette grande plaine jusqu'au bord de la digue où se faisait l'embarquement, fut bientôt tout grouillant de cette masse d'êtres faibles et désespérés qui avaient peine à se mouvoir au milieu du tumulte et de la confusion générale. Des invalides, de faibles femmes chargées de far-

deaux, tombaient de fatigue le long de la route, et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et

silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant ; quelques-uns en proférant des malédictions ; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques, à l'exemple des martyrs. ¹ Les cris des enfants

1. Voici quelques fragments de cantiques que ^{chan} taient les Acadiens, et qu'on a retrouvés écrits sur des feuilles volantes, qu'ils emportaient parmi leurs objets les plus précieux. Une de ces feuilles se conserve au *British Museum* de Londres :

I

Faux plaisirs, vains honneurs, biens frivoles,
 Ecoutez aujourd'hui nos adieux.
 Trop longtemps vous fîtes nos idoles ;
 Trop longtemps vous charmâtes nos yeux.
 Loin de nous la futile espérance
 De trouver en vous notre bonheur !
 Avec vous heureux en apparence,
 Nous portons le chagrin dans le cœur.

II

Vive Jésus !
 Vive Jésus !
 Avec la croix, son cher partage.
 Vive Jésus !
 Dans les cœurs de tous les élus !
 Portons la croix,

 Sans choix, sans ennui, sans murmure,
 Portons la croix !
 Quoique très amère et très dure,
 Malgré les sens et la nature,
 Portons la croix !

effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens qui rôdaient autour de cette foule en cherchant leurs maîtres.

Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, que la confusion fut extrême et que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes, que la plupart des équipages ne comprenaient même pas, ne sachant pas leur langue ; et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens. Aussi est-ce en ce moment, d'après la tradition, qu'eut lieu le plus grand nombre de séparations. ”¹

Pour comble de malheur, Winslow se trouva ce jour-là dans une disposition d'esprit qui fit taire

1. De l'autre côté de la baie, dans les seules missions de Memramcook, de Peticoudiac et de Chipoudy, soixante femmes avaient été séparées de leurs maris, jetées de force dans les navires. — *Lettre de l'abbé Le Guerne à M. Prevost, 10 mars 1756.* Plusieurs de ces mères avaient des garçons qui leur avaient aussi été enlevés.

Il était souvent arrivé que des prisonniers avaient fait dire à leur famille de ne pas venir se rendre, dans l'espérance où ils étaient d'être rapatriés après la guerre.

en lui le peu de sentiments humain qu'il avait pu montrer jusque-là. La veille de l'embarquement, vin gt-quatre des prisonniers, profitant de l'obscurité de la nuit augmentée par la pluie, s'étaient échappés d'un des transports sans que les huit sentinelles de garde, ni les hommes de l'équipage, eussent pu lui en rendre compte.

En apprenant cette nouvelle le matin même de l'embarquement, Winslow tomba dans un état d'exaspération dont lui-même donne la mesure dans le passage suivant de son journal : " Je fis faire l'enquête la plus stricte qu'il me fût possible pour savoir comment ces jeunes gens s'étaient échappés hier, et d'après toutes les circonstances, je reconnus que c'était un nommé François Hébert qui se trouvait à bord du navire et y embarquait ce jour-là ses effets, qui en avait été l'auteur ou l'instigateur. Je le fis venir à terre, le conduisis devant sa propre maison, et alors, en sa présence, je fis brûler sa maison et sa grange, et je donnai avis à tous les Français que, dans le cas où ces hommes ne se rendraient pas d'ici à deux jours, je servirais tous leurs amis de la même manière ; et non-seulement cela, mais que je confisquerais tous leurs biens de ménage, et que si jamais ces hommes

tombaient entre les mains des Anglais, il ne leur serait accordé aucun quartier.”¹

III

Quand le soleil jeta ses derniers rayons sur le bassin des Mines, une partie de la population était rendue à bord des navires. Cinq autres transports, arrivés les jours suivants, enlevèrent le reste. Cette chasse à l'homme s'était poursuivie avec une atroce activité sur tout le littoral de la baie de Fundy. Dans les environs de Beauséjour, Monckton en avait capturé et expédié au-delà d'un mille ; Murray, onze cents à Pisiquid ; Winslow, deux mille cinq cent dix, dans des vaisseaux effroyablement chargés ;² enfin Handfield, seize cent soixante-quatre dans la baie de Port-Royal.

Les débris de la population, qui avaient échappé aux recherches, avaient pris la fuite dans les bois.

¹ . . . Made the strictest enquiry I could how these young men made their escape yesterday, and by every circumstance found one Francis Hebert was either the contriver or abetter who was on Board Church and this day his effects shipt, who I ordered a shore, carryd to his own house and then in his presence burnt both his house and barne, and gave notice to all the French that in case these men did not surrender themselves in two days, I should serve all their friends in the same manner and not only so would confiscate their household goods and when ever those men should fall into the english hands, they would not be admitted to quarter. *Journal de Winslow*, p. 166.

² I put in more than two to a tun, and the people greatly crowded. — *Journal de Winslow*, p. 179.

Le nombre total des déportés acadiens dépassait le chiffre de six mille, ¹ sur une population entière d'environ quatorze mille habitants.

Dans le Bassin des Mines, les transports, chargés de leur cargaison humaine, n'attendaient qu'un bon vent pour lever leurs ancres et cingler hors de la rade. Winslow eut un moment d'orgueilleuse satisfaction quand il les vit déployer leurs voiles et doubler, l'un après l'autre, le cap Blomedon. Il avait réussi au-delà de ses espérances. Toute cette vaste baie, où travaillait, comme un essaim d'abeilles, un peuple industrieux, était maintenant déserte. Dans les villages silencieux, où les portes et les fenêtres des maisons battaient au vent, on n'entendait plus que les pas de ses soldats et les mugissements des troupeaux qui erraient inquiets autour des étables, comme pour chercher leurs maîtres.

D'après les ordres qu'il avait reçus du gouverneur Lawrence, toutes les constructions devaient être détruites, afin que les habitants échappés aux poursuites, privés d'asiles, fussent forcés de se rendre.

Les derniers navires qui emportaient les exilés n'avaient pas encore franchi l'entrée du bassin des Mines, quand ces infortunés, qui jetaient un regard

2. Haliburton porte ce chiffre à 7 ou 8,000.

d'adieu sur leur cher pays, aperçurent des nuages de fumée qui montaient du toit des maisons. En quelques instants, toute la côte, depuis Gaspareaux jusqu'à Grand-Pré, fut en flamme, car les granges et les étables, toutes pleines de foin et de gerbes ¹, prirent feu comme des traînées de poudre. Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines.

Mais ce fut surtout lorsque les Acadiens virent brûler la jolie église de la rivière aux Canards, dont l'incendie leur faisait voir clairement le sort qui attendait celle de Grand-Pré, que leur désespoir fut inexprimable. ²

1. Il n'y eut guère d'épargné que les blés mis en farine pour la nourriture des troupes et des déportés.

2. Bâtisses brûlées par Winslow dans le district des Mines :

Nov.	Maisons.	Granges.	Autres bâtisses.
2 A la rivière Gaspareaux	49	39	19
5 A la rivière aux Canards, des Habitants, Perreault.	76	81	33
6 A la rivière aux Canards et des Habitants	85	100	75
7 A la rivière aux Canards et des Habitants	45	56	28
	255	276	155
			276
			255
Moulins en différents endroits			11
Eglise			1
			193
			393

Le capitaine Osgood, resté quelques jours après le départ de Winslow, brûla l'église de Grand-Pré, qui avait servi de caserne, et ce qui restait de maisons.

Ces deux temples surmontés de leurs gracieux clochers, et dont les boiseries intérieures, sculptées avec goût, étaient toutes en bois de chêne, leur avaient coûté tant de sacrifices ! Qu'étaient devenus les vases sacrés, les ornements d'église, dont plusieurs, fort riches, leur avaient été envoyés en présent par le roi Louis XIV ? ¹ C'était à la garde de leurs églises qu'ils avaient confié leurs morts abandonnés dans les cimetières. Ils avaient encore dans l'oreille les sons joyeux des cloches qui les appelaient aux offices des dimanches et qui leur annonçaient l'angelus de l'aurore et du soir. Hélas ! ils savaient qu'ils allaient être jetés dans des contrées où ils ne verraient plus ces beaux offices, ni la robe noire de leurs prêtres !

Quand les habitants de Port-Royal réfugiés dans les bois avaient vu, comme eux, leurs maisons incendiées, ils n'avaient pas osé sortir de leur retraite ; mais quand ils avaient vu mettre le feu à leur église, ils s'étaient élancés furieux sur les incendiaires, en avaient tué ou blessé vingt-neuf et mis

1. Le roi avait donné en 1705, un calice, un ciboire, un ostensor en argent massif, et un ornement complet.

Les familles enlevées de Grand-Pré possédaient 1,269 bœufs, 1557 vaches, 5007 jeunes animaux de la race bovine, 493 chevaux, 8,690 moutons et 4197 porcs.

les autres en fuite ; puis ils s'étaient rejetés dans les bois.

Décembre était avancé quand Winslow eut fini son œuvre de destruction. Il ne s'était pas hâté de prendre la mer, afin d'amener ceux des fugitifs que la faim et la misère forçaient de sortir des bois. Les derniers embarqués mirent à la voile, dans l'après-midi du 20 décembre, au nombre de deux cent trente-deux sur deux goëlettes : l'une à destination de Boston, l'autre de Virginie.

Il semble que Longfellow, qui a si bien chanté les malheurs des Acadiens, et qui, paraît-il, n'a jamais vu Grand-Pré, ait été assis en face du cap Blomedon, lorsqu'il écrivit ce beau passage par où s'ouvre son poème d'Évangéline :

This is the forest primeval. The murmuring pines and the hemlocks,
Bearded with moss, and in garments green, indistinct in the twilight,
Stand like Druids of old, with voices sad and prophetic,
Stand like harper hoar, with beards that rest on their bosoms.
Loud from its rocky caverns, the deep-voiced neighbouring ocean,
Speaks, and in accents disconsolate answers the wail of the forest.

This is the forest primeval ; but where are the hearts that beneath it
Leaped like the roe, when he hears in the woodland the voice of the
[huntsman?

Where is the thatch-roofed village, the home of Acadian farmers, —
Men whose lives glided on like rivers that water the woodlands,
Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven ?
Waste are those pleasant farms, and the farmer's for ever departed !
Scattered like dust and leaves, when the mighty blasts of October
Seize them, and whirl them aloft, and springle them far over the ocean !
Nought but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré.

“ C’est la forêt primitive. Les pins murmurants et les mélèzes vêtus de leur barbe de mousse et de leur robe de feuillage, se dressent, vagues et confus dans le crépuscule, comme les druides d’autrefois, et font entendre des voix tristes et prophétiques. L’océan voisin jette sa grande voix dans les cavernes sonores des rochers, et ses accents inconsolables répondent aux soupirs de la forêt.

“ C’est la forêt primitive ; mais où sont les cœurs qui battaient comme celui du chevreuil, quand il entend dans la bruyère la voix du chasseur ? Où sont les toits de chaume du village, la demeure de l’habitant acadien, dont la vie voilée par les ombres de la terre, mais reflétant l’image des cieux, s’écoulait comme les ruisseaux qui arrosent les terres vierges ? Les chaumières dévastées ont disparu, et leurs habitants sont partis pour toujours, dispersés comme la poussière et les feuilles, quand les violentes rafales d’octobre les saisissent et les font tourbillonner dans l’air et pleuvoir au loin sur l’océan ! Du joli village de Grand-Pré, il ne reste plus rien que la tradition.”

IV

L'abbé Le Guerne a raconté quelques-unes des scènes navrantes dont il avait été témoin :¹

“ La plupart des malheureuses femmes (des environs de Beauséjour) séduites par de fausses nouvelles... emportées par l'attachement excessif pour des maris qu'elles avaient eu permission de voir trop souvent, fermant l'oreille à la voix de la religion, de leur missionnaire et à toute considération raisonnable, se jetèrent aveuglément et comme par désespoir dans les vaisseaux anglais. On a vu dans cette occasion le plus triste des spectacles ; plusieurs de ces femmes n'ont pas voulu embarquer avec leurs grandes filles et leurs grands garçons par le seul motif de la religion.”²

L'expédition dirigée contre Cobequid trouva le village abandonné, et ne put qu'incendier les maisons. Les Cobequites (c'est ainsi qu'on les appelait) traversèrent dans l'île Saint-Jean, (île du

1. L'abbé Le Guerne, qui a laissé une relation des événements de 1755, était natif de Bretagne. Homme de science, poète même à ses heures, il devint, après son retour des missions, professeur de philosophie au séminaire de Québec, à qui il légua sa bibliothèque et ses manuscrits. Il mourut en 1789, curé de Saint-François de l'île d'Orléans.

2. *Lettre de M. l'abbé Le Guerne*, 10 mars 1756.

Prince Edouard), où ils espéraient se mettre à l'abri de nouvelles attaques ; mais ils n'étaient qu'au commencement de leurs malheurs.

Ils furent rejoints par cinq cents autres fugitifs des environs de Beauséjour et de Tintamarre qu'y fit passer l'abbé LeGuerne.

La destination des déportés avait été prévue d'avance par le gouverneur Lawrence qui, d'Halifax, avait dirigé toutes les opérations. Ils devaient être débarqués dans les principaux ports de mer du littoral américain, depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Géorgie, c'est-à-dire sur une étendue de plusieurs centaines de milles. Cet ordre, dont peut-être Lawrence n'aperçut pas toutes les conséquences, fut le plus barbare et le plus fatal aux Acadiens, car il mettait un grand nombre de familles séparées dans l'impossibilité de se retrouver.

Aucune raison ne peut justifier un pareil acte ; il eût été au contraire de bonne politique d'établir les Acadiens ensemble dans quelque une des provinces éloignées, où leur présence n'aurait offert aucun danger, où ils seraient multipliés avec la rapidité qu'on leur connaissait, et où ils auraient fini par devenir les citoyens fidèles de la grande république.

Pendant que les transports cinglaient sur la baie

de Fundy, un Acadien de Port-Royal, du nom de Beaulieu, ancien navigateur au long cours, ayant demandé au capitaine du navire où il était détenu avec deux cent vingt-quatre autres^s exilés, en quel lieu d u monde il allait les conduire :

— Dans la première île déserte que je rencontrerai, répondit-il insolemment. C'est tout ce que méritent des papistes français comme vous autres.

Hors de lui-même, Beaulieu, qui était d'une force peu ordinaire, lui asséna un coup de poing qui l'étendit sur le pont. Ce fut le signal pour les autres captifs, qui probablement s'étaient concertés d'avance. Quoique sans armes, ils se précipitèrent sur leurs gardes, en blessèrent quelques-uns et mirent les autres hors de combat.

Beaulieu prit ens suite le commandement du transport, et alla l'échouer dans la rivière Saint-Jean, près de la mission que dirigeaient alors les PP. Germain et De la Brosse.

Durant les cinq années de guerre qui suivirent l'automne de 1755, toute la Nouvelle-Ecosse fut sillonnée de partis d'éclaireurs qui firent une chasse implacable aux fugitifs acadiens. Ceux-ci s'étaient divisés en deux courants : l'un qui remontait par étapes vers les frontières du Canada ; l'autre qui inclinait vers l'extrémité de la presq u'île, espérant

trouver quelque asile inaccessible et des moyens de vivre au bord de la mer. L'abbé Desenclaves, qui avait accompagné une partie de ces derniers dans leur fuite de Port-Royal, se trouvait encore au milieu d'eux en 1756, dans les environs du Cap de Sable. On voit quel était leur sort par l'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivait à Québec en date du 22 juin : « Nous sommes en prières, disait-il, pour obtenir sur nous les miséricordes du Seigneur, mais il est à craindre que nos paroles ne manquent de la force d'une foi vive. Tout le Cap de Sable avait été couvert de toute insulte jusqu'au 23 avril, qu'un village fut investi et enlevé ; tout fut brûlé, et les animaux tués ou pris, et une maison à quatre lieues de là eut le même sort, le même jour. Le dimanche après la Passion, on pillait une maison et on prit les bestiaux appartenant à M Joseph d'Entremont qui avait été pris à la pêche avec un fils à lui, un à sa femme et un garçon du Port-Royal. Il y avait à une petite lieue de la maison, mon presbytère et une modeste chapelle ; ils n'y ont pas encore été, ils n'ont pas même brûlé un petit oratoire que j'avais où ils ont été, le lundi de la Pentecôte. Ils forcèrent sans doute M. Joseph d'Entremont de les conduire chez ses enfants dont ils tuèrent l'un d'eux, lui enlevèrent la chevelure,

pillèrent leur cabane, qu'ils brûlèrent ; ils emmenèrent quelques animaux. Les autres enfants ont pris la fuite, tout le reste s'est retiré dans les bois faisant garde en cas de surprise. Je compte qu'ils auront de la peine à me trouver avec une vingtaine d'âmes qui sont avec moi ; nous n'avons rien laissé dans nos maisons, pas plus que dans l'église ; nous attendons ici la miséricorde du Seigneur. Si les choses ne s'accomodent pas, nous ferons notre possible pour gagner la ri vière Saint-Jean au printemps ; si elles s'accomodent et que Mgr le veuille, j'irai finir mes jours dans quelque coin de communauté en Canada. Sinon, il faudra que je passe en France d'où j'ai reçu des lettres d'instances tout fraîchement. Plaise à la miséricorde de Dieu de me faire connaître sa sainte volonté. Souvenez-vous de nous dans vos saints sacrifices." ¹

Cette lettre laissait assez prévoir ce qui devait arriver : l'abbé Desenclaves et son petit troupeau furent cernés, embarqués sur un navire et envoyés à Boston.

Malgré ces dragonnades, un certain nombre de familles, entre autres celles du bassin des Mines et de Port-Royal, qui passèrent l'hiver de 1756 dans le

1. *Archives de l'archevêché de Québec.*

voisinage de la baie de Fundy, parvinrent à se tenir cachées jusqu'à la conclusion de la paix, grâce surtout à l'amitié des sauvages. Ralliées ensuite par les missionnaires, leurs seuls et inséparables amis, et rejointes par d'autres familles acadiennes revenues de l'exil, elles ont été l'origine des florissantes paroisses qu'on voit aujourd'hui autour de la baie Sainte-Marie.

V

Du site aujourd'hui désert qu'occupait Grand-Pré, on aperçoit un bon nombre d'habitations disséminées sur les hauteurs qui s'arrondissent autour du bassin des Mines ; mais hélas ! pas une de ces maisons n'est habitée par des Acadiens. Elles ont été bâties sur les cendres de leurs foyers, par des hommes étrangers à leur race, qui vivent en paix et richement sur ces domaines que d'autres mains avaient ouverts à la culture. Cette pensée me donnait un serrement de cœur, chaque fois qu'en traversant la Grand'Prée, je jetais un coup d'œil sur le paysage environnant.

À vant de m'éloigner, je voulus suivre le chemin qu'avaient parcouru les exilés jusqu'au lieu de l'embarquement. Là, assis sur le talus de la grande

digue au pied de laquelle venait battre l'océan, je restai longtemps à écouter le bruit mélancolique de ces mêmes flots qui avaient mêlé leurs gémissements à ceux des infortunés bannis. J'ouvris *Évangéline* et j'en lus les principaux passages. On conçoit ce que peut avoir de charmes une telle lecture faite sur le théâtre même des événements. J'invite ceux qui ont pris quelque intérêt à ce qui précède à relire le poème d'*Évangéline* ; ils se convaincront, malgré ce qu'ils ont pu voir de contraire dans des publications récentes, que la touchante élégie de Longfellow est en tout point l'écho fidèle et poétique de la tradition.

9 octobre.—Au lever du soleil, promenade à pied sur les montagnes qui dominent Kentville. On y jouit d'une vue à vol d'oiseau de la vallée par où coule la rivière Gaspareaux, et du bassin des Mines, dont on est éloigné d'environ sept milles ; c'est un des plus gracieux panoramas de l'Amérique du Nord.

Départ de Kentville par le train du matin. Le long de la route, comme en plusieurs endroits de la Nouvelle-Ecosse, je suis choqué des cris que poussent des attroupements d'enfants à l'arrivée du train aux gares ; on dirait des hurlements de loups furieux. Quelle différence avec l'excellente

tenue de la foule qu'on rencontre dans les gares de chemin de fer de la province de Québec. Si de pareilles inconvenances se commettaient dans nos campagnes, les réprimandes sévères des curés y auraient bien vite mis un terme. On qualifie nos habitants de *priest ridden*. Je ne sais jusqu'à quel point les Néo-Ecossais écoutent leurs ministres ; mais je puis assurer qu'ils n'y perdraient pas sous le rapport de la politesse, s'ils apprenaient à vivre sous la houlette de nos pasteurs.

Le chemin de fer côtoie la rivière Annapolis (autrefois rivière Dauphin) depuis sa source jusqu'à son embouchure. Voici la Prée-Ronde, où florissait jadis une paroisse acadienne. Il n'en reste aucune trace, pas plus que de celle de Port-Royal, petite ville toute anglaise qui ne répond plus qu'au nom d'Annapolis. Elle n'a d'autre intérêt que les ruines de son fort, aujourd'hui abandonné comme celui de Beauséjour. C'est le même système de fortification en terre, sur une plus grande échelle. La poudrière placée à l'abri d'une des courtines est très bien conservée et remarquable par la force de ses voûtes en plein cintre, dont les larges et épaisses briques ont la blancheur et la dureté du marbre.

J'ai pour cicerone M. le juge Cowling, antiquaire du lieu, à qui m'a présenté en arrivant un excellent

avocat d'Annapolis, M. Chesley, dont j'ai fait l'heureuse rencontre dans le train.

Le juge, dont la conversation est très intéressante, me dit avec regret que le même esprit de mercantilisme ignare qui a failli faire perdre à Québec son cachet d'antiquité en lui enlevant ses fortifications, règne à Annapolis. Des spéculateurs ont fait des tentatives auprès du gouvernement fédéral pour faire mettre en vente les terrains qu'occupe le fort.

—Ne serait-ce pas un crime de lèse-antiquité ? ajoute le juge Cowling. Si l'attention du ministre était attirée sur ce sujet, nul doute qu'il ne prendrait des mesures pour faire veiller à la conservation de ces monuments du passé auxquels se rattachent tant de souvenirs et qui sont si rares sur notre continent.

Dans l'après-midi, excursion en voiture vers le haut de la rivière, au petit village d'Equille situé à deux milles de Port-Royal. Sur la falaise très escarpée au pied de laquelle coule la rivière, se voit encore des restes de fortification d'une assez grande étendue. Au milieu d'un verger voisin une excavation indique l'endroit où existait, paraît-il, une chapelle bâtie par les Français ; on y a découvert quelques petits ustensiles en or, qui ont

dû servir à la mission. J'ai vu dans le salon du propriétaire de ce verger M. Hoyt, deux de ces objets et plusieurs pointes de flèches et de lances en pierre taillées par les sauvages, et qui ont été trouvés dans les alentours.

10 octobre.—Départ d'Annapolis pour Digby. L'itinéraire que je m'étais tracé en partant de Québec était de débarquer à Digby et de longer la côte par terre, afin de visiter les établissements acadiens, depuis la baie Sainte-Marie jusqu'au Cap de Sable. De là, je devais revenir par mer, en m'arrêtant parmi les principaux groupes de même origine qui se trouvent dans les îles du Cap Breton, du Prince Edouard et le long des rivages du golfe, puis rentrer en Canada par la Baie des Chaleurs. Mais la saison, me disait-on ici, était trop avancée pour entreprendre ce long trajet ; je dus donc remettre à une autre saison la continuation de mon Pèlerinage.

A deux heures de relevée, départ de Digby pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. On comprend pourquoi les Français ont donné au bassin que nous traversons le nom de Port-Royal, quand on le parcourt par une journée resplendissante comme celle dont nous jouissons. Cette vaste nappe d'eau qui ressemble à un lac, et qui ne communique

avec la mer que par un étroit passage, est encaissée entre des hauteurs cultivées couronnées d'une guirlande de forêts toujours vertes. Toutes les flottes du monde pourraient y ancrer à la fois et y manœuvrer à l'aise.

Du *gut* de Digby à Saint-Jean, traversée très agréable par un beau clair de lune et un cal me parfait.

Deux jours après, je rentrais à Québec par l'*Intercolonial*, emportant avec moi des impressions et des souvenirs dont ces notes de voyage ne sont qu'un vague reflet.